# LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa. — EDITION QUOTIDIENNE — OSCAR McDONELL, Directeur

9ème ANNEE, No 315 — OTTAWA, JEUDI 19 AVRIL 1888. — LE NUMERO : 2 CENTS



**LE CANADA**

FONDÉ EN 1879

**Prix de l'abonnement**

EDITION QUOTIDIENNE

Un an, pour la ville.....$4.00
" en dehors de la ville..... 3.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an.....$1.00.

**Invariablement payable d'avance.**

Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

**BUREAUX ET ATELIERS**
**118 rue St Patrice**
**414 et 416 rue Sussex.**


## LE CANADA

Ottawa 19 Avril 1888

Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs, que l'article d'hier a échappé complètement au contrôle de la rédaction.

Les différents candidats du comté de Russell se préparent activement pour la campagne qui sera *short and sweet*.

Que nos amis ne se laissent pas prendre par le cri lancé par M. Edwards : qu'il leur faut absolument un homme du comté. S'il fallait s'en tenir à cette maxime, les premiers hommes du pays disparaîtraient de la scène

L'élévation de M. L. A. Olivier à la magistrature a été le signal de rejouis ances parmi les nombreux amis de ce monsieur. Après le banquet superbe offert ce soir à l'Orphelinat St Joseph par les citoyens d'Ottawa en viendra un second qui sera donné demain soir à M. le juge Olivier par les membres de l'Association libérale conservatrice des jeunes gens, la fête aura lieu à l'Hotel "Grand Union" à 8 heures et promet d'être grandiose. M. J. W McRae en est le president et M. J. P. Fisher le secrétaire.

M. Mercier avait le droit de s'attendre à un meilleur prix pour les obligations de la province de Québec. Le marché monétaire était dans les conditions les plus favorables quand l'emprunt fut lancé. La ville de Toronto obtenait 99¾ pour du 4 pour cent à la même date ; le 4 pour cent de la ville de Montréal était coté à une fraction du pair. Voici la cote des obligations coloniales au mois de janvier dernier.

| | | |
|---|---|---|
| 4 pour cent du Dominion | 108¼ | à 109 |
| " " de Toronto | 102 | à 103 |
| " " des Nouvelles-Galles du Sud | 110½ | à 111½ |
| " " de Queensland | 105 | à 106 |
| " " de l'Australie du Sud | 105 | à 106 |
| " " de Tasmanie | 104½ | à 105½ |
| " " de Victoria | 108 | à 110 |
| " " de l'Australie Occidentale | 106 | à 108 |

Quand on songe que les obligations des colonies australiennes sont cotées au dessus du pair, M. Mercier pouvait espérer obtenir pour les 4 pour cent de la province de Québec un meilleur prix qu'il n'a obtenu. C'était son devoir d'exploiter le marché en fixant un minimum. Au lieu de cela il a déprécié le crédit de la province, en vendant à un prix fixe et en achetant à nos obligations une valeur moins élevée que celle que le public était prêt à payer, moins élevée même que ce qu'il pouvait espérer obtenir en tenant compte du cours des autres effets publics. La convention secrète qu'il a faite a fait perdre à la province une somme de $90,000 qui bénéficiera à d'autres qu'aux contribuables de ce pays.

Voici la requête que les Métis de Batoche ont adressée à M. Laurier pour être présentée à la Chambre.

A la Chambre des communes du Canada réunie en Parlement.

Nous, les soussignés Métis demeurant à Batoche, Grandin et les localités avoisinantes dans le district de Saskatchewan, exposons respectueusement :

1o. Que les droits et privilèges ayant été accordés aux citoyens de Manitoba, en conformité avec l'acte de Manitoba et que ces droits et privilèges ayant été refusés à une grande partie des citoyens du Nord-Ouest, tels que scrips, privilèges de roin, patentes de terres occupées avant les arpentages ; et que des pertes considérables ayant été encourues dans nos efforts pour obtenir ces droits, que nous considérons comme un acte de justice due à notre population, que tout droit soit reconnu tel qu'au Manitoba et que tout enfant né dans les intervalles de 1870 à 1888 ait des droits de 240 acres de terre chacun telqu'il a été accordé à ceux nés avant 1870 ;

2o Que les pertes occasionnées par la rébellion n'ont pas été payées d'une manière juste et équitable par la commission nommée à cet effet ;

3o Une indemnité pour les pertes que nous avons subies pendant et par suite de la rébellion au Nord-Ouest en 1885, c'est-à-dire une indemnité comme celle qui a été accordée à ceux qui n'ont pas pris part à la rébellion ;

4o Que les agents et les employés du gouvernement au Nord-Ouest soient choisis autant que possible et de préférence parmi les personnes de race et de langue française ;

5o Considérant que l'amnistie générale qui nous a été accordée pourrait être insuffisante, nous demandons qu'une amnistie pleine et entière y compris les délits de droit commun, nous soit accordée.

A ces causes vos requérants supplient qu'il soit fait droit à leur juste demande tel que ci haut exposé et vos requérants ne cesseront de prier.

Pour et par autorisation du comité de Batoche.

### GABRIEL DUMONT

M. Gabriel Dumont, ex lieutenant de Riel, adresse la lettre suivante à "La Patrie," organe rouge de Montréal :

LE BUT DE SON VOYAGE AU CANADA

*M. le Directeur,*

Permettez-moi de protester par la voie de votre journal contre l'article qui a paru dans le "Star" de lundi. Il y est dit que je suis à Montréal dans un but électoral, ce qui est faux. Comme nous l'avons dit aux différents journalistes, le but de notre tour au Canada est de donner des conférences pour faire connaître aux Canadiens les motifs qui ont amenés la rébellion du Nord-Ouest et les faits tels qui se sont passés. Nous avons l'espoir que les canadiens nous aideront à obtenir du gouvernement les droits pour lesquels nous avons combattu ainsi qu'une indemnité pour les pertes subies par nous pendant la rébellion.

GABRIEL DUMONT.

Nous avons toujours reconnu à M. Gabriel Dumont beaucoup de courage ; il en a donné la preuve dans les troubles du Nord-Ouest. Mais nous ignorions qu'il fut assez naïf, pour être encore une fois le jouet des politiciens qui voudraient nous donner une nouvelle édition de la comédie de 85. Le lieutenant de Riel proteste, qu'il n'est pas venu ici dans un but politique. Nous voulons bien le croire. Seulement le but de sa visite, d'autres l'appellent sa campagne, ne nous paraît pas bien clair, même après les explications qu'il se croit obligé de donner au public. M. Dumont, après avoir passé trois ans aux Etats Unis veut bien aujourd'hui venir nous renseigner, comme il le dit dans sa lettre à "La Patrie", sur les motifs qui ont amené la rébellion du Nord-Ouest, "*et les faits tels qu'ils se sont passés.*"

La présomption de M. Dumont est trop puérile pour qu'on s'y arrête. Il a pu poser aux Etats-Unis, mais M Dumont nous permettra de lui dire que si notre éducation politique pouvait être incomplète au point de vue des causes et des évènements de la rébellion de 85, nous n'aurions pas besoin de ses lumières pour combler les lacunes. Il nous permettra également de lui dire que le gouvernement n'a pas attendu sa visite au Canada, pour soulager les grandes infortunes, et réparer autant que possible, les immenses désastres causés par lui et par son malheureux chef à la population métisse et catholique du Nord-Ouest.

Nous approuvons en tout point l'attitude énergique que vient de prendre notre confrère du *Canadien* à ce sujet, et nous croyons qu'il est temps d'élever la voix, si nous voulons éviter le ridicule immense qui nous menace.

Il faudrait en finir avec ce genre d'exploitation aussi grotesque qu'humiliant pour notre population, qui se targue avec raison d'avoir de l'intelligence, du cœur et surtout de la dignité.

### GUERRE A LA PROTECTION.

M. Mercier a déclaré la guerre à la protection. Pour donner un puissant coup d'épaule aux ennemis des manufactures, sa conférence a adopté la résolution suivante :

"Que relativement à l'agitation au sujet des relations commerciales entre le Canada et les Etats-Unis, cette conférence inter-provinciale, composée de représentants de tous les partis politique, désire consigner l'opinion "qu'une réciprocité sans restriction serait avantageuse à toutes les provinces du Canada."

La déclaration de guerre est aussi formelle qu'elle peut être.

Elle est d'autant plus insolite que les législatures sociales n'ont rien à faire avec la règlementation du tarif.

Elle est d'autant plus injustifiable que les membres de la conférence qui se plaignaient des empiètements du pouvoir central sont les premiers à sortir de leurs attributions et à se mêler d'affaires qui ne les regardent pas.

Manufacturiers ! ouvriers ! le gant vous est jeté par M. Mercier et son parti, sachez le relever fièrement, intelligemment.

La réciprocité sans limites c'est la destruction de toutes les entreprises qui font aujourd'hui notre force et notre prospérité. Aveugle qui ne le voit pas.—"La Minerve"

### CHRONIQUE DU BAZAR.

Dimanche prochain, le 22 du courant, aura lieu la dernière soirée musicale et littéraire du Bazar des Orphelins. Une jolie opérette : La "Fontaine Miraculeuse," sera interprétée par les jeunes demoiselles, élèves du Couvent Rideau, au profit de l'Orphelinat. Cette œuvre suave, revêtue d'harmonies pures, a été acclamée par de véritables marques d'enthousiasme, l'autre jour, au Couvent du Sacré Cœur, et nul doute que cette fois-ci, encore, cette œuvre lyrique, d'une pureté de style et d'une chaleur d'accent merveilleuses, lui vaudront de nouveaux applaudissements.

Ce jeune groupe d'artistes amateurs prêtant généreusement son concours à cette be le fête de la charité, on s'attend au concours général des familles, afin de grossir la recette destinée pour le soutien des orphelins. Le prix d'entrée sera de vingt-cinq centins.

CHARITAS.

VOTATION DU BAZAR.

Mercredi, 18 avril—4 h. p. m.

| | | |
|---|---|---|
| Totaux des votes pour l'Union St Joseph | | 106 |
| " " | la Société St Pierre | 65 |
| " " | l'Union St Thomas | 369 |
| " " | l'Association Catholique de Secours-Mutuels | 635 |
| " " | La Société St Antoine de Padoue | 54 |
| " " | l'Union St. Jean Baptiste | 73 |
| | Bulletins rejeté | 4 |
| | Grand Total | 1,306 |

### COMITÉS CIVIQUES

Le comité des Propriétés a tenu une séance hier soir.

L'échevin Cox soumet une lettre de Son Honneur le maire demandant qu'une autre salle lui soit allouée pour recevoir les députations celle actuelle étant beaucoup trop petite.

L'ingénieur de la cité dit qu'il faut aussi une chambre plus grande pour les commissaires des cotisations et suggère que les chambres occupées par les Bureaux d'Ecoles soient mises à la disposition des Commissaires

L'échevin Cox croit qu'il serait préférable de mettre les chambres des Bureaux d'Ecole dans l'étage inférieur.

L'échevin Askwith suggère que le Bureau des Ecoles soit consulté à ce sujet.

La question est laissé à l'Ingénieur de la cité qui fera rapport au comité à sa prochaine réunion.

On fait ensuite lecture de lettres de Nelson Osmonde, Narcisse Centelle et John Julian qui demandent d'être nommés gardiens du Parc Lansdowne.

Le Club de Courses payant la moitié du salaire de ces employés il est décidé de consulter les membres avant d'en venir à une décision.

Et le conseil s'ajourne.

### BUREAU DES TRAVAUX

Ce bureau s'est réuni hier soir sous la présidence de l'échevin Hutchison.

La question du nettoyage des rues ayant été discutée assez longuement de même que celle de la pierre que M. Powell a laissé durant un certain temps sur la rue, cette dernière est laissée sous considération durant quelques jours encore.

La lettre de M. Dupuis pour une réclamation de $100 est prise en considération et donne lieu à une longue discussion au sujet de la nécessité de construire des égoûts sur la rue St Patrice.

Une lettre de M. Thomas McElroy, ingénieur du rouleau à vapeur est ensuite lue ; il sollicite de l'emploi

L'ingénieur de la ville dit qu'il a notifié M. McElroy que ses services n'étaient plus requis.

Il est décidé que le comité supportera l'ingénieur de la cité dans cette affaire et que M McElroy devra être officiellement démis.

La question de l'ouverture de la rue du Pont est aussi soumise et l'échevin Monk et l'ingénieur sont requis de voir à cette amélioration

L'échevin Durocher désire que plusieurs rues soient remplies et améliorées convenablement.

L'ingénieur de la cité dit qu'il ne peut rien faire dans ce sens vu la défense reçue du Dr. Robillard de ne rien déposer dans les rues.

L'échevin Askwith dit que le Bureau de Santé supportera l'Officier de Santé dans toute action au sujet de l'état sanitaire de la ville

Et le comité s'ajourna.

### Députation

MM. Geo Balcer, secrétaire de la Chambre de Commerce et MM. Thomas Bournival et P. B. Vanasse, de Trois-Rivières sont aujourd'hui à Ottawa ; ces messieurs représentent la Chambre de Commerce de la ville trifluvienne et désirent obtenir un subside pour la compagnie du chemin de fer Trois-Rivières et Nord-Ouest.


ALLEZ CHEZ
**E. G. LAVERDURE**
—POUR VOS—
**FERRONNERIES DE MAISON,**
—TELS QUE—
SERRURES, COUPLETS, CLOUS, FEUTRE GOUDRONNE ET UNI, ET MILLE AUTRES CHOSES.
**E. G. LAVERDURE,**
**69 & 75, RUE WILLIAM.**

**B. G. WOODCOCK**

**FONDS de BANQUEROUTE**

**BORBRIDGE**

| | |
|---|---|
| Habillements de garçons | 95c |
| Habillements de garçons | $1.75 |
| Habillements de garçons | 2.50 |
| Habillements de garçons | 3.50 |
| Habillements de garçons | 4.75 |
| Habillements d'hommes | $3.75 |
| Habillements d'hommes | 5.00 |
| Habillements d'hommes | 6.00 |
| Habillements d'hommes | 7.00 |
| Habillements d'hommes | 10.00 |

**BRYSON GRAHAM & CIE.**
**148, 150, 152, 154, rue Sparks**

**& Cie.**

MESSIEURS—Le printemps est arrivé !

C'est peut être difficile à croire, mais c'est un fait certain.

Ce n'est pas le printemps aux effluves embaumées dont vous entendez parler, mais c'est le printemps tout de même.

Et il nous arrive avec des promesses de toutes sortes et des suggestions très-pratiques. Il suggère des trottoirs bien-secs, l'abandon des claques et l'achat de chaussures neuves.

En passant, avez-vous vu mes boites populaires à $1.50 ?

CHAS. J. BOTT,
119, RUE RIDEAU. 4-4m-88-1a

**GRANDE OUVERTURE**
—D'UN—
**MAGNIFIQUE MAGASIN**
—DE—
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.

BELAND & LEMIEUX.

Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-1a Magasin : 31, rue Duke, Chaudière.

**NOUVEAU SALON DE BARBIER**
DE PREMIERE CLASSE
au No. 7, Rue Elgin, tenu sur le plan Européen.

Les personnes qui désirent être bien servies feront bien de venir à mon établissement, ils seront servis avec la plus grande politesse et satisfaction. N'oubliez pas la place, No. 7, rue Elgin, à côté du Bodega. Cet établissement sera ouvert le 21 de ce mois. Une visite est sollicitée.
19a-1m CHAS DESJARDINS, Prop.

**SEULEMENT QU'UN MOT !**

Voici l'époque de l'année où jeunes et vieux doivent se mettre en garde contre toutes sortes de maladies. Vous n'êtes pas sûr si votre maison n'est pas infectée par des gaz délétères ou par d'autres poisons mortels, vous devez donc, en conséquence, est c'est votre premier devoir, constater que votre personne et que toute votre famille jouissent d'une santé favorable et rien ne peut mieux favoriser votre santé et la mettre dans une bonne condition que

**L'Eau Minerale de Saint Leon**

En gros et en détail au

**No 534½ RUE SUSSEX.**

Toute commande sera promptement et fidèlement exécutée.

**Marchandises**
DE
**Première Classe**

**Venant d'etre reçues**

Ognons rouge au quart à grand marché.

4 lbs de prunes turque, pour 25 cts.

Oranges nouvelles, 20 cts la douzaine.

Citrons nouveaux, 20 cts la douzaine.

Figues nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.

Dattes nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.

Sucre et Sirop d'Erable nouveaux

CHEZ
**JOHN CASEY,**
294 et 296, RUE DALHOUSIE.

**AVIS**

Le public est par le présent averti, que les cours doivent être nettoyées durant le présent mois, et que les fumiers, dechets et rebuts doivent être déposés sur le terrain approprié à cet effet sur le Crique Nevil au Deep Cut.

Par ordre du Bureau de Santé.
19a-6ins A. ROBILLARD, M D.

**VOITURES DE PLACE**
DE PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout temps
**266, rue Saint-Patrice, Ottawa.**
1 12-87-8 GUSTAVE RICARD.

**BONNE NOUVELLE !**

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.

**MOISE LEPINE**
No. 163, Rue St. André. 2-4-88-6m

**MM. Napoléon Bélanger & Joseph Cousineau**

Désirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition du

**SUPERBE ATELIER**
DE
**PHOTOGRAPHE**
DE
**MM. DORION & DELORME**
No 140 Rue Sparks

Nous sommes maintenant prêt à faire toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, tel que Photographie et peinture à l'huile, portrait agrandi, tout à des prix réduits et tous les ouvrages garantis. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée.

**N. Belanger & J. Cousineau**
**No 140 Rue Sparks.**

**Restaurant de la Reine,**
RUE ELGIN, OTTAWA,
J. H. SPENCER, Propriétaire.
TENU SUR LE PLAN EUROPEEN.
*Patronisé Par le Public Voyageur.*

—L'ENDROIT—

le plus central, à proximité de la voie des chars urbains, 20 verges tout au plus ; dix minutes de marche des Edifices du Parlement ; la maison a été renouvelée complètement.

Le public est servi de tout ce qui se trouve dans un restaurant de première classe.

**PRIX : $1.50 par Jour**

Chambres avec usage de bains chauds et froids pour 50 à 75 centins par jour, d'après le plan Européen où à la semaine et au mois.

Le patronage du public est instamment sollicité.

C. H. SPENCER.

☞ La salle à dîner du Restaurant est sous la direction de M. S. CASSIDY.

**SALON DE BARBIER-COIFFEUR.**

Artiste de la tonsure et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.

H. V. GOOLAH - - - Proprietaire,
141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ashfield

**PRINTEMPS 1888.**

VIENNENT D'ETRE REÇU
15 CAISSES DE
**CHAPEAUX**
DE TOUTES SORTES.

Une grande variété de couleurs et de qualité. Tout est entièrement nouveau. Assortiment complet d'articles pour messieurs.

100 DOZS DE CRAVATES DE FANTAISIE
LE TOUT A ÊTRE VENDU
a 25c. et 50c.

**N. Faulkner & Fils**
111 RUE RIDEAU


### La foudre

La foudre est tombée pendant la nuit à Emlenton (Pensylvanie), sur un réservoir de 12,000 barils de pétrole, appartenant à la National Transit Company et les dégâts causés par cet accident sont évalués à près de $10,000

### Cas extraordinaire

On signale de Nyack (New York) quatre cas extraordinaires de longévité dans la même famille : deux sœurs jumelles, Mlles. Gurnee, âgées de quatre-vingt dix ans, et un frère qui en a quatre-vingt douze, soit un total de trois cent soixante-trois années à eux quatre.

### RESUME TELEGRAPHIQUE

*(Dépêches de cette après midi)*

Queenstown 19—Arrivé le brigantin "Britannic" de New York

Southampton 19—arrivé le brigantin "Ems" de New York.

New-York, 19—La "Tribune" dit qu'une dépêche de Washington annonce que le ministre E. J. Phelph sera choisie comme juge en chef.

Londres, 19—Une dépêche de Berlin dit que l'empereur est toujours dans le même état. Il n'a dormi que 45 minutes durant la nuit dernière ; il est très faible mais la fièvre est quelque peu disparue.

Paris, 19—Le comité Dillon a donné un banquet à Neuilly hier en l'honneur du général Boulanger. On annonce que lorsque le général Boulanger se rendra à la chambre des députés aujourd'hui, afin d'éviter toute démonstration en son honneur, il suivra la rue Bourgogne au lieu de passer sur la Place de la Concorde.

Le journal Boulangiste conseille aux amis du général de ne faire aucune démonstration, les rues étant bordées de gendarmes et les hommes de troupes ayant été mis sous les armes afin de prévenir toute émeute.

Dublin, 19—La sentence du père McFadden à un emprisonnement de 3 mois pour avoir tenu des assemblées d'indignation contre les tenanciers et la police a été augmentée à six mois sur son propre appel.

New-York 19—Le feu s'est déclaré ce matin dans la bâtisse portant les numéros 365 367 Est, Troisième rue, occupée par un marchand de chiffons du nom de Charles Harley. Il y avait au moment de l'incendie près de 45 femmes et une douzaine d'hommes dans l'établissement. Tous purent s'échapper à l'exception toutefois de Minné Léonard une vielle femme de 60 ans de Williamsburg qui a été suffoquer par la fumée avant de pouvoir trouver une issue pour sortir. Le cadavre de la malheureuse a été complètement carbonisé. Plusieurs ont reçu de sérieuses blessures.

Berlin 19, 12 30 p. m.—Les médecins lors de la consultation ce matin, ont été d'accord à dire que la condition de l'Empereur était de beaucoup plus favorable que les jours précédents, la fièvre ayant diminué considérablement. Cependant malgré ce mieux apparent les médecins ont cru devoir conseiller au malade de garder le lit.

## FAITS DIVERS

### Mort de M. Jacob Sharp

M. Jacob Sharp, l'organisateur de la compagnie de tramways de Broadway, dont on a tant parlé depuis quelques temps à propos des poursuites dont il était l'objet pour avoir corrompu les conseillers municipaux de 1884, est mort jeudi soir, à neuf heures et vingt minutes d'une maladie dont il était atteint depuis fort longtemps déjà. L'histoire des poursuites dans lesquelles il était impliqué est trop récent et trop connue pour qu'il soit nécessaire de la rappeler. En dépit des dépenses énormes qu'elles lui ont occasionnées, le défunt laisse encore, dit-on, une fortune considérable. M Sharp était né dans le comté de Montgomery (New York) le 6 juillet 1817 et était âgé, par conséquent de soixante et onze ans. Il avait amassé, tout jeune encore, dans un modeste commerce de bois une petite fortune, qu'il a ensuite considérablement augmentée par d'heureuses entreprises de constructions de docks sur la rivière du Nord et de l'Est, et enfin par la création de plusieurs lignes de tramways.

### Epilogue de l'affaire Comstock-Knoedler.

Les trois petits marchands de journaux qui avaient été arrêtés à Philadelphie pour avoir colporté dans les rues de cette ville le fameux numéro de "l'Evening Telegram" de New York, contenant la reproduction des photographies saisies si mal à propos par le trop célèbre Anthony Comstock chez MM. Knoedler et Cie, ont enfin été mis en jugement Après des débats très animés et au cours desquels le zèle intempestif de M. Comstock a été sévèrement critiqué, le jury a rendu un verdict acquittant purement et simplement les trois jeunes inculpés.

Le verdict n'était pas plutôt rendu que les trois gamins reprenaient les journaux qu'on leur avait saisis et allaient les vendre dans les rues de Philadelphie à dix centins le numéro.

### Meurtre à bord d'un vaisseau canadien

Voici quelques détails touchant une tragédie à bord d'un vaisseau, à Yokohama.

Il y avait sur ce navire un cuisinier chinois et un mousse ; ce dernier avait des dispositions innées pour faire un célérat. Pendant le voyage il répandit de l'eau bouillante sur un chien et le lieutenant le punit pour cette maladresse.

Le cuisinier avait de grandes difficultés à lui faire faire son ouvrage. On l'entendit plusieurs fois, parler de vengeance.

A l'arrivée du vaisseau à Yokohama, le lieutenant était à surveiller le chargement lorsqu'il entendit du bruit derrière lui. Il se tourna vivement et aperçut le mousse, brandissant une hache de charpentier sur sa tête. Se voyant découvert le jeune homme se sauva dans la cale.

On découvrit alors qu'il avait frappé le cuisinier de deux coups de hâche, dont l'un avait presque enlevé la tête du tronc, et l'autre avait fait une blessure effrayante sur la figure. L'homme gisait sans vie dans une mare de sang. La mort a dû être instantanée par le lieutenant qui ne se trouvait séparé du lieu du crime, que par une porte, n'a rien entendu.


**A bon Marché.**

**Nouvelles Marchandises**
—ET—
**DRAPS POUR COSTUMES**

Nous prétendons avoir les plus jolies pièces de Marchandises dans Ottawa.

S'il vous plaît, faites-nous une visite et vous jugerez par vous-mêmes de l'exactitude de nos avancés.

N.B.---L'établissement de Modistes par Excellence,

**Dupuis & Nolin**



Le veritable Chapeaux Woodrow & Sons, ainsi qu'un beau stock de Chapeaux et hardes faites a reduction. AU PAVILLON ROUGE. { **P. H. CHABOT** } Les nouveaux tweeds a pantalon et ecossais pour habillements ainsi qu'etoffe a pardessus du printemps. AU PAVILLON ROUGE, 530 rue Sussex.

# PARLEMENT FÉDÉRAL

## CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

### Une nouvelle maison d'éducation

M. COLBY, en l'absence de M. Curran dépose une requête en faveur de la fondation a Montreal d'une maison de haute éducation pour les femmes, avec des succursales a Winnipeg et dans d'autres villes du Manitoba ou du Nord-Ouest et dans la Colombie Anglaise.

### Projets de loi

M. COOK dépose un bill pour pourvoir à ce que les personnes employées comme mécaniciens ailleurs qu'à bord des bateaux à vapeur subissent des examens afin d'obtenir des certificats de compétence.

Ce bill est lu pour la première fois.

L'honorable M. THOMPSON, en l'absence du ministre de l'intérieur, dépose un bill pour amender de nouveau l'Acte concernant la propriété fonciere dans les territoires du Nord-Ouest.

Une des clauses de ce projet de loi décrète qu'on nommera un inspecteur des bureaux d'enregistrement dans les territoires du Nord-Ouest afin que les registres soient tenus d'une maniere uniforme.

Le bill est lu pour la premiere fois.

M. BOYLE dépose un bill pour empêcher que les personnes qui vendent des plants d'arbres ne commettent des fraudes.

Ce bill est lu pour la premiere fois.

### Les inondations du Saint-Laurent

M. PREFONTAINE demande si c'est l'intention du gouvernement de mettre a execution prochainement les moyens proposes par diverses personnes, et entre autres, par le capitaine Leger, en construisant des piliers sur le lac Saint-Louis, pour diminuer les dangers et les dommages de l'inondation du Saint-Laurent sur la rive sud dans les comtés de Laprairie, Chambly et Vercheres?

Sir Hector LANGEVIN répond que les personnes qui ont été chargées d'etudier ce sujet n'ont pas encore soumis leur rapport au gouvernement.

### Administration des postes

L'honorable M. McLELAN, en réponse à M. Charlton, dit qu'il a été informé que le sous-directeur du bureau de poste à Kingston avait décacheté des lettres chargées et qu'il avait quitté le pays. S'il revient au Canada, il sera arrêté.

### Les juges de comté

L'honorable M. THOMPSON, en reponse à sir Richard Cartwright, dit que le gouvernement n'a pas l'intention d'augmenter le traitement des juges de comté dans la province d'Ontario.

### Droits sur les livres

M. LANDERKIN demande si c'est l'intention du gouvernement d'abolir, pendant cette session, les droits sur les livres importés pour l'usage des instituts d'artisans?

Sir John A. MACDONALD répond qu'il n'est pas probable que ces droits soient abolis.

### Les Sauvages de Caughnawaga

M. DOYON demande copie de tous lettres, télégrammes et requêtes adresses par les sauvages de la reserve de Caughnawaga au ministre de l'Interieur, demandant que des chefs soient élus, suivant les dispositions de l'Acte concernant l'administration des affaires des sauvages, et copie de toute correspondance échangée à ce sujet entre les dits sauvages, le ministre de l'Intérieur et l'agent de la reserve.

Sir Hector LANGEVIN dit qu'en l'absence du ministre de l'Intérieur, qui est retenu chez lui par une indisposition, il ne peut donner une réponse précise a ce sujet.

Le gouvernement s'occupe du projet de mettre la loi municipale en vigueur à Caughnawaga comme ailleurs. Lorsque le ministre de l'Interieur sera présent, on n'aura aucune objection à produire les documents demandes.

La motion est adoptée.

### La dette du lac Saint-Pierre

Sir Donald A. SMITH demande copie de la correspondance et autres documents concernant l'acquittement par le gouvernement de la dette contractée pour l'approfondissement du chenal du Saint-Laurent entre Montréal et Québec.

### Commerce avec les Antilles

M. LAURIE demande copie de toute correspondance se rattachant à la visite des delegués de l'Ile de la Jamaique à Ottawa en 1885.

Il fait observer que le developpement du commerce avec les Antilles est une question très importante.

M. BROWN dit que bien que la chose lui paraisse difficile, il espere, cependant, que nos relations de commerce avec les Antilles prendront plus d'extension.

M. SKINNER parle dans le même sens.

M. WOOD (Brockville) dit que cette question est des plus importantes.

J'ai visité, ajoute-t-il, le Guatémala et, d'après les renseignements que j'ai obtenus, le suis d'opinion que le gouvernement devrait chercher a nouer des relations de commerce avec ce pays.

M. JONES croit que la Jamaique préfère étendre ses relations de commerce avec les Etats-Unis, vu qu'elle se trouve moins éloignée de ce pays que du Canada.

M. McNEILL dit que l'on doit prendre des mesures pour développer le commerce entre le Canada et les Antilles.

M. KENNY se prononce en faveur de ce projet et dit qu'en subventionnant une ligne de vapeurs qui ferait le service entre la Nouvelle Ecosse et les Indes Occidentales, on favoriserait beaucoup les pêcheurs canadiens.

M. EISENHAUER se prononce contre le projet de subventionner une ligne de vapeurs, disant que ce serait une dépense inutile.

M. WELDON (Albert) fait observer que plusieurs députes semblent ne pas comprendre l'importance de cette question.

On ne demande pas de subventionner une ligne de vapeurs pour lutter contre les autres navires; on cherche à donner plus d'étendue à notre commerce et en subventionnant une ligne de vapeurs, au lieu d'avoir recours aux services d'agents américains, nous aurions des relations directes avec les Antilles, et les marchands canadiens en retireraient tout le bénéfice. Cette ligne de vapeurs ne nuirait en rien aux propriétaires de navires à Halifax et nous procurerait les mêmes avantages que ceux dont jouissent les Etats-Unis.

M. DAVIES dit que depuis deux ans, le commerce entre les Etats-Unis et la Jamaique s'est développé considérablement et que cette île vise à l'annexion aux Etats-Unis. Le meilleur moyen, suivant lui, de développer les relations commerciales avec les Antilles serait d'établir le libre-échange entre les deux pays.

M. MILLS (Annapolis) est d'opinion qu'une ligne de steamers faisant le service entre Halifax et les Indes Occidentales favoriserait le pays en général.

M. MILLL (Bothwell)—Si l'on propose de subventionner une ligne de steamers, c'est uniquement dans le but de favoriser certains proprietaires de steamers.

Sir Richard CARTWRIGHT — Depuis que la politique nationale a été adoptée, le chiffre de nos exportations aux Etats-Unis a diminué de $1,500,000 et notre commerce avec les Indes Occidentales, de 50 pour cent.

L'honorable M. McLELAN fait observer à l'honorable député d'Oxford Sud qu'en prenant le chiffre des exportations tant aux Antilles que dans l'Amérique du Sud, on constate une augmentation de $1,000,000. Nos produits, en grande partie, sont expédiés de New-York, ce qui fait que dans le pays voisin, on considère ces exportations comme des exportations du Canada aux Etats-Unis.

La motion est adoptée.

Plusieurs autres motions demandant la production de divers documents sont aussi adoptées.

Advenant six heures, la séance est suspendue.

### SEANCE DU SOIR

Le bill déposé par M. FERGUSON (Welland) pour constituer légalement la compagnie du pont de chemin de fer sur la rivière Détroit est approuvé par le comité général de la chambre.

### Chemin de fer du Sud-Ouest

La chambre se forme en comité afin de prendre en considération le bill pour constituer légalement la compagnie du chemin de fer du Sud-Ouest.

Le bill est rapporté sans amendements.

Lorsqu'il est proposé que le bill soit lu pour la troisième fois, M. BERGIN propose, comme amendement, que la troisième lecture du bill soit renvoyée à six mois.

La décision à laquelle le comité des chemins de fer en est venue hier, dit-il, ne doit pas être ratifiée par cette chambre, car c'est une violation du principe établi par ce comité et qui affecterait les droits acquis de la compagnie du chemin de jonction de Montréal et Champlain.

La compagnie du Pacifique a refusé de construire un chemin de fer dans cette partie du pays et le "Montreal et Champlain" s'est chargé de cette entreprise et, après avoir obtenu une charte, a commencé les travaux de construction.

Le comité, a rejeté le bill l'année dernière d'après le principe que hormis qu'il y eut nécessité urgente, il ne serait pas opportun d'accorder deux chartes pour le même district.

On prétend avoir besoin de ce chemin pour transporter au moyen de la ligne courte, les marchandises des Etats-Unis vers les provinces maritimes, mais je considere que cette allégation est fausse. C'est une tentative de la part d'une compagnie de chemin de fer puissante, de ruiner une autre compagnie moins importante.

M. SHANLY—L'année dernière, un projet de loi semblable à celui ci a été rejeté par le comité des chemins de fer, et la compagnie de jonction de Montréal et Champlain, agissant de bonne foi, a dépensé des centaines de mille piastres pour construire un embranchement, et aujourd'hui on demande une charte pour construire un autre chemin le long de cet embranchement, qui a été construit de bonne foi.

Je suis jaloux de l'honneur du pays et si cette chambre manque a sa parole, le pays s'en ressentira.

M. WILSON (Argenteuil)—Je n'envisage pas cette question au point de vue des interêts d'une compagnie en particulier, mais au point de vue des interêts des habitants de la localité et des manufacturiers et marchands de Montreal.

On a cherché a nous éblouir en parlant des dépenses que la compagnie du "Montreal et Champlain" aurait faites pour la construction de l'embranchement de Beauharnois; le fait est que la plus grande partie des trois ou cinq cent mille piastres a été dépensée pour relier le "Montréal et Champlain" à Massena Springs, tandis qu'on n'a dépensé que $126,000 environ pour l'embranchement de Beauharnois.

La compagnie du Grand Tronc s'oppose à ce projet de loi parce qu'elle veut monopoliser, autant que possible, le trafic entre Montréal et New-York.

En terminant, M. Wilson déclare qu'il votera en faveur du bill.

M. HALL répète ce qu'il a dit devant le comité des chemins de fer hier, et ajoute qu'il est absurde de prétendre que parce qu'un chemin de fer a déjà été construit dans une localité, on ne pourrait en construire un autre. Il est en faveur de la concurrence et dit que les habitants de cette partie du pays désirent que ce chemin de fer soit construit.

M. WATSON appuie l'amendement, disant que la compagnie du Pacifique doit d'abord remplir ses engagements envers les autres localités.

M. PREFONTAINE parle dans le même sens, mais il est interrompu par M. Hagart, qui fait observer que l'heure fixée pour discuter les bills privés est expirée.

En conséquence, le débat est ajourné.

### Lettres-patentes

Le bill déposé par M. McCarthy pour amender l'Acte concernant les lettres-patentes entachées d'erreurs et le degrèvement des biens engagés à la Couronne est lu pour la troisième fois.

### Protection des employés de chemins de fer

M. McCARTHY reprend le débat sur sa motion proposant la deuxième lecture du bill pour la protection des employés de chemins de fer.

Les dispositions de ce bill qui seront approuvées par cette chambre pourront être insérées, après sa deuxième lecture, dans celui qui doit être présenté par le gouvernement.

M. McCarthy fait quelques observations au sujet des mesures à prendre pour prévenir les accidents sur les chemins de fer, après quoi, le bill est lu pour la seconde fois.

### La navigation sur les lacs

Sir Charles TUPPER reprend le débat sur la motion de M. Kirkpatrick proposant la seconde lecture du bill pour permettre aux bâtiments américains de venir au secours des bâtiments naufragés ou désemparés dans les eaux canadiennes.

Il est évident, dit il, que le congrès des Etats-Unis désire beaucoup que cette mesure soit adoptée; d'un autre côté, le gouvernement, aujourd'hui, de même que lorsque les honorables députes de la gauche étaient au pouvoir, a toujours été en faveur de la réciprocité entre les deux pays quant au commerce sur les côtes et a l'enregistrement des navires.

Il y a peu d'espoir d'obtenir maintenant la réciprocité quant au cabotage, mais si nous rejetons cette mesure, les Etats Unis nous accorderont peut être la réciprocité du commerce dans les eaux intérieures.

J'espère qu'on n'insistera pas à ce que cette mesure soit adoptée afin que nous puissions voir si nous ne pourrions pas obtenir la réciprocité quant à la navigation dans les eaux intérieures.

M. KIRKPATRICK répond que nous ne devons pas pour cela nous priver, en attendant, des avantages que procurerait la réciprocité quant au sauvetage des navires naufragés.

M. EDGAR exprime l'espoir que la question sera mise aux voix.

L'honorable M. BOWELL fait observer que ce n'est que lorsque les compagnies de sauvetage ont été organisées au Canada que les Etats Unis ont proposé la réciprocité quant a cette industrie, parce que cela était de leur interêt.

En adoptant cette mesure, nous porterons atteinte aux droits des compagnies de sauvetage. Lorsque les Etats-Unis voient que la réciprocité, quant à cette branche d'industrie en particulier, peut leur être favorable, de suite ils saisissent cette occasion.

Le gouvernement canadien n'a jamais empêché les bateaux americains de venir au secours des bâtiments en detresse, lorsque le cas était urgent, mais le gouvernement américain n'a pas accordé le même privilège aux bateaux canadiens.

M. PATTERSON (Essex) approuve la politique du ministre des finances.

M. CURRAN—J'ai reçu de plusieurs personnes en qui j'ai la plus grande confiance, des lettres me demandant avec instance d'appuyer ce projet de loi et d'user de toute mon influence pour qu'il soit adopté.

Des personnes qui ont des intérêts considérables dans le pays sont en faveur de la mesure présentée par l'honorable député de Frontenac; mais bien que leurs intérêts puissent en souffrir pour le moment, je les sais trop animées de sentiments patriotiques pour douter qu'elles n'approuveront pas le vote que je vais donner.

Les motifs pour lesquels le gouvernement refuse d'appuyer cette mesure doivent être appreciés par tout Canadien animé de sentiments patriotiques. Pour cette raison, je voterai contre la proposition.

La question étant mise aux voix, la motion est rejetée par un vote de 84 contre 61.

Sir Hector LANGEVIN propose l'ajournement de la séance.

M. JAMIESON dit qu'il désirerait proposer la deuxième lecture du bill pour amender la loi Scott.

Sir Hector LANGEVIN répond que la chambre siégera probablement jusqu'à une heure avancée demain et le jour suivant, et qu'on aura tout le temps nécessaire pour discuter ce projet de loi.

La séance est levée à 10.50 hrs.

### Entrevue avec O'Brien

LONDRES 18—Au cours d'une entrevue hier, M. O'Brien a déclaré que son arrestation et celle de Dillon, prouve simplement que Balfour est forcé de recommencer son œuvre de septembre 1882. La coercition est toujours l'ouvrage d'un parti ferme et qui tombe.

Il est heureux de dire que sa santé s'est améliorée.

M. O'Brien a refusé de faire connaitre ses intentions pour plus tard.

# PROVINCE DE QUÉBEC

JOLIETTE—M. L. Rivest, de l'infanterie de l'Ecole de Saint-Jean, est arrivé à Joliette, pour enseigner le maniement des armes au bataillon du collège.

RICHMOND — L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de la Vallee de Missisquoi aura lieu ici, le trois mai prochain, a l'hôtel Saint Jacob.

—A la dernière réunion du conseil il a été décidé d'offrir a M. Cassills, de Montréal, un bonus de $10,000 et une exemption de taxes, a condition qu'il emploie dans sa fabrique au moins soixante-dix ouvriers, qu'il ne paie pas moins d'un salaire annuel de $20,000.

COOKSHIRE—Mardi dernier, vers onze heures et demie du soir, le feu a détruit la maison d'habitation, magasin, boutique, granges, etc, de M. D. Gauthier, marchand ferblantier. Le feu a pris origine dans l'une des chambres a coucher ou dans une armoire. La famille a eu juste le temps de s'échapper. L'institutrice de l'école française, en pension chez M. Gauthier, l'a échappe belle. Elle a tout perdu ses effets. Les pertes de M. Gauthier sont lourdes. On les estime a $6,000. Il n'y avait que $2,500 d'assurance.

COATICOOK — La requête amendée demandant le rappel de la loi Scott dans le comté de Stanstead, a été reçue au département de la justice, a Ottawa. Elle a été trouvée suffisante. On dit que le scrutin aura lieu vers la mi-mai.

—L'autre nuit, un incendie dévasteur a détruit les magasins de M. J. H. Knapp, et Joseph Bourdeau et la maison Comtois, occupée par M. V. Roy, marchand, rue Child. La maison de M. H. C. Chagnon, notaire, située dans le voisinage et dans laquelle M. Chagnon tient son étude, ainsi que G. H. Saint Pierre, avocat, et la maison de Mlle Lessard ont aussi été endommagées. On estime les pertes totales à $10,000.

SAINT-HYACINTHE—Les autorités du séminaire de cette ville, ont decide de se servir de la lumiere électrique, l'an prochain, comme système d'eclairage.

—Joseph et Adelard Chenette ont été arrêtés pour assaut et batterie sur plaintes de Ambroise Turcotte et Joseph Denaud.

—Depuis quelques jours nous jouissons d'une bonne temperature vrament printanière, la neige est disparue presque partout, l'Yamaska est libre de glace et nos bons cultivateurs se préparent activement a ensemencer leurs terres.

—En l'absence de M. Hamel, collecteur des droits de douanes, M. J. P. A. Gendron, assistant remplira le poste de cette ville, le représente pour toute affaire concernant les droits imposes sur les effets arrivant par la malle.


W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

416, 418 et 150 rue Sussex

ENTRPRENEUR

— DE —

POMPES FUNEBRES

Chariot neuf, très élégant, le plus beau dans toute la cité d'Ottawa

*J. SENECAL*

Coin des rues York et Dalhousie

Etablissement ouvert jour et nuit. Ordres exécutés avec promptitude.

Connexion téléphonique.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances — ou — Inspecter vos Poids allez chez le soussigné

Etampes en Caoutchouc, Sceaux, Etampes pour dates et pour étiquettes.

Cheques et Billets en cuivre et en acier.

Presses à Sceaux et Mémorials.

Outillage pour Relieurs, Rouleaux, etc

Etampes en Acier.

PRITCHARD & ANDREWS

GRAVEURS EN GENERAL

No 175 RUE SPARKS

TAPISSERIE!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Japonaise, Belge, Américaine et Canadienne, à des prix variant depuis

4 Cts LA PIECE EN MONTANT

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que ceux d'Ottawa combinés.

Wm. HOWE

Edifice Howe, rue Rideau, et 395 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

— DE —

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE

TAPISSERIES,

PEINTURES PREPAREE

HUILE

MASTIC

PINCEAUX,

VITRES, fete

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous les ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull,

Rue George, Ottawa.

AVIS AUX MERES — Le "SIROP CALMANT DE MME WINSLOW" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes cherubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agreable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhee, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le a Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez acune autre preparation.

Grande Reduction

— DANS LES —

Manteaux de Dames, Dolmans, Circulaires doublés en fourrure, Boas, Manchons, Colliers Russes, Pagottes, Gants, Mitaines de toutes espèces de Pelleteries, Raquettes, Tuques Sauvages, Souliers mous, etc., Au dessous du prix coutant.

Venez voir nos chapeaux de Printemps

JOS. COTÉ, 114 rue Rideau

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HOTEL CANADIEN

CI-DEVANT OCCUPÉ PAR G. LATRIMOUILLE

Ce magnifique hôtel vient d'être acheté par M. John Johnston, ex-proprietaire du "Royal Exchange."

Les repas sont servis à toute heure, à la carte système européen, et sous la surintendance d'un cuisinier français de premiere classe.

Vins, claret, sauterne, champagne et liqueurs de première qualité.

Cet établissement vient d'être meublé à neuf les chambres sont spacieuses et des plus aérées, faisant face au parc Major's Hill.

L'entrée privée est sur l'avenue Mckenzie et l'entrée générale du restaurant aux Nos 536 et 538 sur la rue Sussex.

JOHN JOHNSTON, Propriétaire

VENTE POUR CLORE

Tous les articles suivants:

FER, ACIER, OUVRAGES EN BOIS, RESSORTS ETC., ETC.

Les forgerons trouveront un grand avantage en nous faisant une visite.

J. D. HUNTON & CIE.,

31, rue Wellington

N.B.—Outils de menuisiers une spécialité.

Pour acheter

— DES —

Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

Où vous ne serez pas embarrassé de faire un choix, l'assortiment en magasin étant des plus complets.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre a meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions: Au comptant seulement.

*P. O'REILLY*

PLOMBAGE

CHAUFFAGE et TOITURES

F. G. JOHNSON & CIE

Ingénieurs et poseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer, en plomb et travaux en cuivre.

Chaudronneries en cuivre, Valves, *Inspirateurs* et Bouilloires.

*Wrenches*, Asbestos, Caoutchouc, nettoyeurs de tubes national.

Feutre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouilloires.

Lieux d'Aisance, Eviers et bains, etc.

Couvertures en "Canada Plate" et tôle galvanisée.

Agents pour engins de Pease combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558

*En face de la rue George.*

S. ROGERS & SON

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS

15 et 17 rue Nicolas, résidence au 2e etage

COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES


## Chemin de fer Intercolonial

Route de la Malle Royale, des Passagers et du Fret entre le Canada et la Grande-Bretagne, et route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap-Breton et Terreneuve.

Des nouveaux et élégants chars-palais gréés de bullet et chars-dortoirs font partie de chaque train-express.

Les passagers qui s'en vont en Angleterre ou sur le continent européen, en partant de Montréal par le train du soir le jeudi, peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax des élévateurs de première classe, des maisons d'entrepôt et toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets.

Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à

E. KING, agent de billets, 27, rue Sparks, Ottawa.

ROBERT B. MOODIE, agent pour les passagers et le fret de l'Ouest, 93 édifice Rossin, rue York, Toronto.

D. POTTINGER, Surintendant-Général.

Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N. B., 22 Nov. 1887. 1a


CARTES PROFESSIONNELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M

FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

*Avocats, Solliciteurs et Notaires*

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau: Au dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montreal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR McVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD

ALEX. C. RUTHERFORD

BRAGEE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

— DENTISTE —

25 RUE SPARKS

Occupera au mois d'Avril l'ancien bureau du Dr. Nolin, coin des rues Sussex et Rideau. Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEU

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARI

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis: - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandees reçoivent une attention immediate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail: mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAN

— DE —

CHAUSSURES EN GROS!

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

Pour MESSIEURS SEULEMENT

A LOUER

De confortables chambres meublées à l'Hôtel INTERNATIONALE, 12 et 14 rue George, avec connexion au restaurant

J. W. LANCTOT, Propriétair

1 87-8

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE ONZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. } MERCREDI, 18 AVRIL 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot: Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot. Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

DEMANDE DE BILLETS

*à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.*

*M. Lefebvre voudra bien expédier à l'adresse ci-dessous,*

..... *billets de 1re série à $1.00.*

..... *billets de 2me série à $5 ea.*

*La somme de $..... est ci-jointe.*

ADRESSE

*Nom* .....

*Rue* ..... *No* .....

*ou Boîte du Bureau de Poste No* .....

*Localité* .....

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada. L. A. Trépanier, No 331 rue Saint-Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE

— DE —

CHAPEAUX

FRANCAIS,

ANGLAIS,

AMERICAINS et

CANADIENS, Etc.,

— CHEZ —

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

NOUVEAUX MEUBLES

Venant d'etre recus

— CHEZ —

HARRIS & CAMPBELL

Notre nouveau dépôt de meubles, maintenant exposé à notre magasin, rue O'Connor, se compose du plus bel assortiment de meubles pour salons, chambres à coucher, pour les bureaux, etc., etc.

Nous appelons l'attention particulière du public sur nos importations de

CHAISES ET BERCEUSES

DE VIENNE, AUTRICHE

Que tout le monde s'empresse de venir les voir

Nos meubles sont les plus recherchés sur le marché où ils méritent d'être vus de tous.

Nous avons tout récemment mis un nouvel engin dans notre atelier, qui nous permettra de remplir les ordres à l'entière satisfaction des acheteurs, et à des prix extrêmement réduits.--Un escompte libéral sera accordé à tous les acheteurs.

Effets délivrés avec exactitude et entière satisfaction.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNOR

Près de la rue Sparks.

Manufacture de VOITURES!

ROYALE

*LEVEILLÉ & MATHÉ*

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures legères, Sulkeys, etc. Etant arrivant de Chicago et des autres villes americaines nous avons puisé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte a toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de reparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS!

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs; 1,000 Clochettes pour sleigh. Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cuvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q

...LONISATION
...abelle
...la province de Québec.
...32 Vict., chap. 36.

...A LIEU LE
...HEURES P.M.
$60,000
} $1.00 le Billet
} 25 cts le Billet

...DE VARIETE ...APEAUX ...ERICAINS et ...CANADIENS, Etc., ...EPH COTE ...E RIDEAU — 114 ...OTTAWA. ...UBLES ...US ...PBELL ...aintenant exposé ...ose du plus bel ...es à coucher, pour ...du public sur nos ...EUSES ...r les voir ...sur le marché où ...nouvel engin dans ...les ordres à l'en- ...prix extrêmement ...tous les acheteurs. ...e satisfaction. ...PBELL ...OR ...VOITURES ! ...ALE ...& MATHÉ ...AIRES ...E STEWART ...ATINS ! ...Rideau ...RE DE ...& Cie ...EN L'ANNEE 1883 ...n Gros de ...TE ...aisons, Etc, Etc, Etc ...es d'emballage, ...ERE QUALITE

# DEPECHES TELEGRAPHIQUES

## DERNIÈRES NOUVELLES

### CANADA

**M. Colby M. P.**

BELLEVILLE, Ont 18—M. Colby, M. P., est encore confiné à sa residence par la maladie.

**La glace**

BEAUHARNOIS 18—La glace ici est solide, mais le chenal est ouvert en partie.

**Jugement**

QUEBEC, 18—Le juge Casault a rendu jugement ce matin sur le *quo warranto* dans la cause de Moleney vs McGreevy. L'élection du conseiller McGreevy est déclarée nulle et invalide.

Le jugement oblige M. McGreevy à payer les frais de contestation de Moleney.

**Troubles ouvriers**

HAMILTON, 18—Les troubles ouvriers en cette ville seront finis dans une couple de jours. Les parties en conflit se sont accordées sur certains points.

**Havre libre**

PORT ELGIN, Ont., 18—La glace dans le havre est presque complètement disparue.

**Brigade de travail**

QUEBEC 18—Environ 300 étudiants et autres jeunes gens, se sont formés ce soir, en une brigade armée de pics et de pelles et après une promenade sur la terrace Frontenac, l'on procéda à l'enlèvement de la neige dans les rues.

**Le 76e régiment**

HALIFAX 18—Il est rumeur que le 76e régiment actuellement aux Bermudes arrivera ici vers le 1er mai, pour remplacer le régiment de York et Lancaster qui doit aller à Victoria, C. A. ou être divisé, une moitié devant aller aux Bermudes et l'autre moitié à la Jamaïque.

**Noyé**

HALIFAX 18—Un nommé Simon Bender s'est noyé à Port Royal, à cinq mille d'Arichat, hier. L'embarcation dans laquelle il était chavira. Deux freres qui etaient avec lui purent s'échapper. Ils étaient a faire la chasse.

**Nouvelles du Manitoba**

WINNIPEG, 18—Le capitaine Wastie et M. J. A. McMillan ont été nommés agents d'immigration pour le Manitoba dans Ontario.

—Le vol de la banque Union fait encore le sujet de toutes les conversations. Ce matin, deux hôteliers bien connus, Geo. Velie et Henry McKitterick, ont été arrêtés comme complices dans ce vol.

Cameron avait donné une lettre à un ami dans laquelle il lui disait où il pourrait trouver de l'argent, mais un détective eut connaissance de cette lettre, et ce matin il faisait la découverte de la jolie somme de $37,951 dans une valise de McKitterick qui fut aussitôt pris avec Velie.

On dit que plusieurs citoyens même éminents sont impliqués dans ce vol, mais la police refuse de donner des informations.

**Nouvelles de Québec**

QUEBEC, 18 — Les honorables juges Church et Jetté et sir Wm Dawson, sont en cette ville.

—Les élections municipales se sont terminées hier avec le résultat suivant : dans le quartier Montcalm, M. Bilodeau a été élu échevin et MM. Carroll et McGrevy, conseillers ; quartier Saint-Pierre, M. Miller a été élu échevin et M. L. J. Demers et Foley, conseillers. Dans les quartiers Saint Roch et Saint Jean, la votation a lieu aujourd'hui et demain.

—La cause de M. Creighton, M.P.P., gerant de l'*Empire*, pour libelle, est fixée à samedi.

—On s'attend à une visite de Gabriel Dumont, en cette ville, dans quelques jours.

QUEBEC, 18—Dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Jean, la votation a lieu aujourd'hui et demain. Dans le quartier Jacques-Cartier, un certain nombre des principaux électeurs canadiens et anglais ont résolu d'offrir la candidature à M. P. Gagnon, en remplacement de M. F. Langelier, dans le cas où ce dernier serait élu maire.

—M. Irvine défend l'accusé avec M. T. C. Casgrain comme conseil.

—Un câblegramme reçu hier de l'Inde annonce la mort de Mme Lemesurier, fille du juge en chef sir Andrew Stuart.

—Dans la cause de l'élection contestée de Québec, le juge Caron a accordé la requête de l'honorable M. Irvine, avocat du défendeur, pour fixer au 26 courant l'audition des témoins de la défense.

—A la cour d'assises, hier, un petit jury a été assermenté pour procéder dans la cause de Louis Michaud, Thos Chevalier, O. Provost, F. Larose et A. Savard, accusés d'agression sur la personne de M. Henri Maillot, à Trois-Rivières. M. Jos Martin occupait pour la défense.

La Couronne ayant déclaré qu'elle n'avait pas de temoins à faire entendre, le jury, sur l'avis du juge, déclara les accusés non coupables et ils furent acquittés.

—Les promoteurs du chemin de fer de Québec et de la baie James ont adressé une requête à sir John A. Macdonald lui demandant une subvention du gouvernement pour leur permettre de mener l'entrepri se a bonne fin. On se propose de construire ce chemin de fer à partir de quelque point sur la ligne du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, pour de là se diriger vers l'ouest jusqu'à la rive nord du lac Abbitibi, de là encore à la manufacture Moose, sur la baie James, soit en tout un parcours de 500 milles environ. La subvention demandée par la compagnie du gouvernement fédéral est de $12,500 par mille pour 130 milles du chemin dans la province de Québec, et $12,500 plus 12,500 acres de terre par mille sur un parcours d'environ 370 milles depuis la ligne frontière de la province de Québec jusqu'à la baie James.

### ETATS-UNIS

**Maçons en grève**

WATERBURY, 18—Les maçons sont encore en grève, ce qui oblige les ouvriers en plâtre à arrêter aussi leurs travaux. On s'attend à un réglement de difficultés.

**Mariage du secrétaire Bayard**

NEW-YORK, 18—On annonce comme certain le prochain mariage du secrétaire d'Etat, M. Bayard, avec madame veuve Folsom, la belle mère du président Cleveland.

Mde Folsom est âgée d'environ quarante ans et est encore fraiche, pleine de vigueur et de santé.

A la mort de son mari, qui arriva à Grand Island, dans un accident de voiture, Mde Folsom s'etait retirée à Ransonville.

M. Bayard est âgé d'environ 60 ans et est aussi dans le veuvage depuis assez longtemps.

M. Bayard devient donc le beau-père du president et il est à espérer qu'il sera moins embarrassant pour M. Cleveland que ne le fut Wilson pour Grévy.

**La rivière Connecticut**

HOLYOKE, Mass., 18—Les eaux de la rivière Connecticut sont montées a une hauteur telle que plusieurs manufactures ont été contraintes de suspendre leurs opérations.

**Un antiquaire**

NEW-YORK 18—M. E. T. Sginer, fameux antiquaire, est mort hier à sa résidence de Brooklyn, a l'âge de 67 ans.

**Inondations**

WINONA, Minn., 18—Les pertes causées aux intérets manufacturiers de cette ville par les inondations sont estimée à $1,000,000. Le commerce de bois seulement perd $250,000. Les rivieres sont larges de 4 milles ici.

**Le Dr Agnew**

NEW YORK, 18—Le Dr Agnew est encore entre la vie et la mort.

NEW-YORK, 18—Le docteur Agnew est mort ce soir. Les funérailles auront lieu samedi matin.

**Gouverneur de la Nouvelle-Orléans**

NOUVELLE-ORLEANS, 18—M. Nicholls (démocrate) est élu gouverneur, par une majorité de 20 a 30,000 votes.

**Le sénateur R. Conkling**

NEW YORK 18—Le sénateur R. Conkling est trépassé à deux heures ce matin.

M. Roscoe Conkling était né a Albany, N. Q., en 1828. En 1858 il fut élu représentant du congrès. En 1867 il obtint la charge de sénateur. Il occupait une place influente parmi les chefs du parti républicain et en 1876 il était l'un des candidats a la présidence des Etats-Unis. M. R. Conkling était un des avocats les plus éminents de New-York.

NEW-YORK, 18—Le cadavre du sénateur Conkling reposait aujourd'hui sur sa couche funèbre dans une chambre posterieure au No 9 sur la 24e rue ouest. Il parait dans un état naturel et l'expression de son visage est celle d'un homme qui sommeille.

ALBANY, 18—Le sénat aujourd'hui a pris des mesures en rapport avec la mort et les funerailles de M. Conkling.

NEW YORK, 18—L'enterrement du sénateur Conkling sera fait dans le caveau de la famille, au cimetière de Forest Hill, a Utica, où le principal service funèbre aura lieu samedi prochain, à 2 hrs p. m.

NEW-YORK, 18—Plus de mille télégrammes et lettres de condoléances ont été reçus. En cette ville et dans Brooklyn les drapeaux sont en berne sur les hôtels de ville et les édifices publics, par respect pour la mémoire du sénateur.

**Sénat américain**

WASHINGTON, 18—M. Evarts, du comité des affaires étrangères, a rapporté dans un sens defavorable la résolution de M. Kidderberger, suspendant les regles de la chambre concernant les séances de l'exécutif durant les délibérations sur le traité des pêcheries. Le comité a ordonné que le rapport soit imprimé.

**Assassiné**

HURLEY IDAHO, 18—J. L. Smith a été assassiné aujourd'hui par sa femme, a la suite d'une violente querelle.

**La dynamite**

WABASH, Ind., 18—La station du chemin de fer de Cincinnati, Wabash et Michigan, a été detruite aujourd hui par la dynamite. C'était une petite construction pour laquelle il y avait eu une difficulté avec la compagnie.

**Altercation fatale**

JEANNERETTE, La, 18—Hier après-midi, L. P. Provost, N. Provost, jr. N. Provost, sr. et M. Demorelles, eurent une altercation pendant qu'ils étaient a un bureau de votation. Des coups de pistolet furent échanges et M. Provost, sr. tomba frappe à mort. Son frère, L. P. Provost, a été mortellement blessé.

### EUROP

**L'empereur Frédéric**

BERLIN, 18—Les médecins de l'empereur Frédéric ont eu une consultation à onze heures, ce matin, après quoi ils ont publié un bulletin annonçant que l'état de l'empereur était le même que lors des dernières dépêches expédiées d'ici la nuit dernière, alors que la fievre s'était élevée a 39 degrés.

Le prince de Bismarck est arrivé à Charlottenberg et la croyance que sa présence puisse y être jugée necessaire ne tend guère a calmer l'anxiété.

BERLIN, 1.30—Les médecins de l'empereur, apres examen et consultation, en sont venus a la conclusion que l'état du malade est moins satisfaisant qu'hier matin.

Durant la nuit, le Dr Howell a introduit dans le larynx une nouvelle canule plus grande que celle dont on s'est servi jusqu'ici.

La nuit dernière et ce matin, le Dr Leyden, avec l'assistance d'autres spécialistes, sonda les poumons de l'empereur et les trouva sains. L'hypothèse du Dr Mackenzie attribuant a un abces dans la trachie, la cause de la crise actuelle, hypothese qui est aussi celle du professeur Leyden gagne du terrain, et l'on procedera à un nouvel examen afin de s'assurer des faits.

LONDRES, 18—Le *Times* annonce que les rapports, sur la santé de l'empereur, ne doivent pas être crus. L'opinion générale est que l'empereur sera mort avant une semaine.

BERLIN, 18—La condition de l'empereur a pris une tournure pour le pire et ses médecins sans exception considerent sa vie en danger.

BERLIN, 18—L'empereur passa quelques minutes dans son châssis cette après-midi, apres quoi la fievre augmenta considérablement. Une consultation generale des médecins aura lieu demain.

LONDRES, 18 — Le correspondant du *Standard* télégraphiant de Charlottenbourg dit que les nouvelles concernant l'empereur sont exagérées.

**Détournement de fonds**

ATHÈNES, 18—Le commissaire en chef du trésor a été arrêté pour detournement de fonds au montant de cinq millions de francs de la caisse publique.

**Boulanger dans le Nord**

DUNKERQUE 18—Un journal de cette ville avant annoncé, l'autre soir, que le général Boulanger, MM. Laguerre et Millerand arrivaient le soir même par le train de neuf heures, une foule enorme stationnait à l'heure dite, aux abords de la gare ; le train arrive, tout le monde se précipite aux cris de : " Vive Boulanger ! " vers la sortie pour voir arriver une trentaine de voyageurs civils ou soldats permissionnaires.

Comprenant un peu tard qu'ils avaient été victimes d'une mystification, les badeaux sont rentres en ville en chantant : C'est Boulanger qu'il nous faut !

**Décès**

LONDRES 18—John Baring, banquier, de Londres, est décedé.

**Une régence en Belgique**

BRUXELLES 18—L'*Indépendance Belge* déclare que l'établissement d'une régence est sur le point de devenir nécessaire en Belgique.

**Parlement anglais**

LONDRES 18—A la chambre des communes, cette après-midi, l'honorable E. Heneage proposa la passation du bill pour légaliser les mariages avec la sœur d'une femme defunte. Cette motion occasionna un vif débat ; mais elle a été finalement adoptée par un vote de 239 contre 183.

**Le général Boulanger**

LONDRES, 18—M. Blowitz, correspondant du *Times* à Paris, est informé que des révélations étonnantes sont sur le point d'être faites au sujet des dépenses encourues pour faire l'élection du général Boulanger. M. Blowitz dit que le rapport annonçant que M. Bennett, de New-York, avait envoyé des fonds, est absurde.

Le *Figaro* dit que le premier acte du général à la Chambre des députés sera de proposer la révision de la constitution et d'insister de toutes ses forces pour faire adopter cette mesure. On pense que le général entrera tranquillement dans la chambre et prendra son siége. Le gouvernement fait de grands préparatifs pour empêcher toute démonstration à cette occasion.

Toute la force de police est sur pied. Le général Saussier a fait une sage distribution des troupes de la garnison afin qu'elles puissent se transporter à n'importe quel point menacé.

Des petits groupes de jeunes gens et de jeunes garçons ont paradé dans les rues hier soir en chant : " Vive Boulanger." Des cris semblables furent poussés en réponse de la foule qui encombrait les trottoirs et les cafés des boulevards.

**MM. Ferry et de Freycinet**

PARIS 18—MM. Goblet et de Freycinet expriment l'opinion que le boulangisme est une tempête passagère qui aménera l'union si désirée des républicains contre le danger qui menace la France. Les autorites sont convaincus que, tant que le général Saussier restera gouverneur de Paris, l'armée n'hésitera pas à faire son devoir. Cette confiance dans la force du gouvernement actuel n'est pas partagée par la plupart des journaux republicains modérés qui pressent le gouvernement de faire tout son possible pour rallier les forces républicaines.

**Juifs expulsés**

ODESSA 18—Quarante mille juifs étrangers de la province de Rhearson, ont reçu ordre de traverser la frontière.

**Médecins de l'empereur**

PARIS 18—Le *Gaulois* dit qu'à la demande de l'impératrice Victoria, les médecins français Penny et Fannel et le docteur anglais Evans, se rendront à Charlottenberg sans délai, pour examiner et traiter l'empereur.

**Alsace-Lorraine**

PARIS, 18 — On signale d'Avricourt de nouvelles rigueurs de l'autre coté de la frontière. La police allemande renvoie toutes les personnes non munies d'autorisation pour entrer en Allemagne. Jusqu'à présent on ne réclamait des voyageurs le permis de séjour que lorsqu'ils étaient parvenus à destination et qu'ils avaient l'intention de résider pendant quelque temps dans une localité d'Alsace Lorraine. Il paraît que les nouveaux commissaires de police installés depuis peu a la gare d'Avricourt exigent maintenant que toute personne dont le billet indique une destination en Alsace-Lorraine soit munie d'une autorisation de séjour émanant des autorités allemandes. Faute de pouvoir produire cette piece on est obligé de rebrousser chemin.

## COURRIER DE MONTREAL

—L'assemblée du conseil annoncée pour samedi, est contremandée par ordre du maire.

—M. Radford dit que les ruelles sont en meilleur état qu'à la même date de l'année dernière.

—Le bureau de santé a pris plusieurs actions contre ceux qui ne couvrent pas leur egoûts en attendant que l'inspecteur les visite.

—On a installe ce matin un nouveau coffre-fort dans le Palais de Justice. Il pese 900 livres et sort des ateliers de M. Obapleau.

—Les chevaliers du travail ont formé un nouveau club du travail dans un but d'instruction par le moyen de conférences, débats et lectures.

—L'officier de santé a terminé son rapport sur la condition hygiénique de l'hotel de ville. Les égoûts et la ventilation sont défectueux, dit-il.

—On est à faire signer une requête pour faire gracier Minnie Hanley qui a récemment été condamnée à trois ans de détention au Bon Pasteur.

—Le trois juillet prochain, une grande convention de prohibitionnistes de tout le Canada, convoquée par la " Dominion Alliance," aura lieu a Montréal.

—Deux cent quarante immigrants sont passés à Montréal, venus sur " l'Oregon," en route pour le Nord-Ouest. On en attend encore deux mille samedi ou dimanche, qui viennent à bord du " Siberian " et du " Sardinian."

—Il se produit de temps à autre quelques refoulements ; la glace fait par ci par-la quelques mouvements ; mais la débacle ne s'annonce pas encore. On l'attend pour dimanche ou les premiers jours de la semaine prochaine.

—MM. James Aird et Cie, manufacturiers de chaussures de Montréal, ont reçu un bonus de la ville de Saint-Hyacinthe cet hiver, et ils ont transporte leurs machineries a Saint-Hyacinthe, où ils ont commencé leurs opérations.

—M. P. Watelet, agent d'émigration belge a Vancouver, C.B., est au Richelieu. Il a déjà accompagné 150 de ses compatriotes qui se sont fixés dans la Colombie Britannique Il retourne en Belgique chercher de nouveaux immigrants.

—Hier, Joe Vincent et trois de ses bateliers s'aventurerent sur le fleuve, pour aller a l'île Sainte Helene. Charles Arcand, en fonça a deux reprises a travers la glace et faillit se noyer. George Lessard l'a arrache de l'eau avec une gaffe.

—A une assemblée des créanciers de feu le sénateur Senecal, trois liquidateurs ont été nommes : MM. A. L. de Martigny, de la banque Jacques-Cartier, W. E. Blumhart et W. Slater. Autorisation a été donnee de vendre sans délai le mobilier.

—Le jeune Zozyme Masson, qui avait été blessé il y a quelques mois dans les ateliers du Pacifique, par l'un des contremaitres du nom de Beaulieu, vient de mourir a l'hôpital Notre-Dame, des suites de ces blessures. Le coroner a ouvert une enquête.

—L'action en dommage de la compagnie d'électricité royale, de cette ville, a eté rapportee, hier. Les défendeurs sont accusés d'avoir illégalement fabriqué les lampes electriques brévetées de Thomas A. Edison, de New Jersey. Le montant de la reclamation est de $7,500.

—M. E. N. Saint-Jean, avocat, a pris au nom de M. D. McClanagan, un bref de certiorari contre la décision rendue ces jours derniers par le juge Desnoyers. M. McClanagan a été condamné à l'amende pour avoir vendu de la biere le dimanche sur le parc Mont-Royal.

—Le feu s'étant déclaré dans les écuries situées en arriere du No 184 rue Saint-Laurent, trois chevaux ont péri suffoqués par la fumée. Les pompiers ont pu maitriser l'incendie avant qu'il eût fait ailleurs de grands ravages. Les chevaux appartenaient a M. C. Lamoureux.

—Les détectives Cullen et Murphy ont retrouvé, en arrière de l'école Belmont, la boite à argent volée par Armfield et Brown chez MM. Rankin, Beattie et Cie. Elle etait recouverte de glace. Une partie des billets étaient intacts, mais plusieurs avaient été en partie brûlés.

M. Saint-George a mis plusieurs hommes a l'ouvrage sur la jetée permanente, pour chercher tous les endroits faibles et y remédier. Il a lui-même examiné avec soin toute la jetée.

Les pompes sont prêtes à fonctionner, dès que l'eau aura atteint les bouches d'égout.

—Cette après-midi à une heure le lieutenant colonel Hughes, nouveau chef de police, fera la revue générale des membres de la police, au marché Bonsecours. M. Hughes a pris possession de son bureau, hier matin. Après avoir passé la police en revue, le nouveau chef se propose de faire subir un examen a chaque homme de police, afin de faire ensuite son rapport au comité.

—Un grand nombre de commis voyageurs des villes de l'ouest canadien sont en ce moment à Montreal. Ils sont venus pour s'entendre avec leurs confreres de Montreal au sujet des arrangements à faire avec les compagnies de chemins de fer. Ils rencontreront au Windsor les représentants des principaux chemins de fer du pays et esperent conclure un arrangement avantageux.

—Hier, Margaret Stetton, arrêtée pour vagabondage, a été acquittée par le Recorder. Furieuse de n'avoir pu être emprisonnée, elle sortit en jurant qu'elle se rendrait digne des cellules et brisa avec son soulier la grande vitre de la porte de sortie de l'hotel de ville. Elle eut satisfaction et passera deux mois en prison. L'année dernière, cette miserable a pris le même moyen pour se procurer une entré à la prison.

—Le détective Gladu a arrêté un nommé J. B. Galarneau, complice dans un vol de harnais, commis il y a quelque temps chez M. Larin, maître charretier de la rue Dorchester. Un nommé Groulx, arrêté pour le même vol, a déja été condamné à trois mois d'emprisonnement. Galarneau etant chargé d'avoir soin, chez M. Larin, de la trotteuse l' " Etoile du Nord ", avait volé cet attelage de $35 qu'il avait vendu pour $4 et s'était enfui à Ottawa. Gladu a trouvé Baptiste occupé a *clipper* le cheval de M. Daoust, au village Saint-Jean Baptiste.

—Jean-Baptiste Hogue, propriétaire de la maison portant le No 267 rue Saint Dominique, a été averti, il y a plusieurs jours, par le bureau de santé, qu'il devait faire réparer le canal d'égout de sa propriété qui est en mauvais état. M. Hogue a voulu faire réparer le canal par des journaliers afin de payer moins cher, et la cave est encore pleine d'eau. Le Recorder l'a condamné a $5 ou huit jours. C'est une honte, dit le juge, de spéculer ainsi sur de pauvres gens dont vous exposez la santé. Il y a eu dans la maison en question six cas de diphthérie et deux mortalités.

# FINANCE et COMMERCE

## BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre-Dame, Montréal.

MONTREAL, 17 Avril 1888.

| STOCKS | Valeur des parts | Dernier dividende semi-annuel. Pour cent. | Vendeurs Pour $100 | Acheteurs Pour $100 |
|---|---|---|---|---|
| BANQUES | | | | |
| Banque de Montréal | $200 | 7 | 219¾ | 218 |
| Banque Ontario | 100 | 3 | 121½ | 120 |
| Banque du Peuple | 50 | 3 | 104½ | 103 |
| Banque Molson | 50 | 4 | | |
| Banque de Toronto | 100 | 6 | 203 | 199 |
| Banq. Jacques-Cartier | 25 | 3 | 82½ | |
| Banque des Marchands | 100 | 3½ | 132½ | 131¼ |
| Banque de Québec | 100 | 3½ | 115 | 110 |
| Banque Nationale | 100 | 2 | | |
| Banq. des Tow. de l'Est | 50 | 3 | 119 | |
| Banque Union | 90 | 3 | 96 | 91 |
| Canadian B'k of Com | 50 | 3 | 117¼ | 117¾ |
| Federal Bank | 100 | 3 | 65 | |
| Imperial Bank | 100 | 4 | | |
| Dominion Bank | 50 | 5 | | |
| Banque d'Hamilton | 100 | 4 | | |
| Banque Standard | 50 | 3½ | | |
| Banque Hochelaga | 100 | 3 | | 92¾ |
| Banque Ville-Marie | 100 | 3½ | | 95 |
| DIVERS | | | | |
| Intercol'nial Coal Co | 100 | 2-3 m. | 58 | 40 |
| Montreal Tel. Co | 40 | | 93½ | 92¾ |
| Dominion Tel. Co | 100 | 2-3 m. | | |
| Rich. & Ont. Nav. Co | 100 | 3 | 51 | 50 |
| Montreal Street R'y Co | 50 | 5 | 225 | 222 |
| Montreal Gas Co | 40 | 6 | 212 | 210 |
| Canada Cotton Co | 100 | 1½-3m | | |
| Montreal Cotton Co | 100 | 2-3 m. | | |
| Dundas Cotton Co | 100 | | | |
| Hochelaga Cotton Co | 100 | 2½-3m | 130 | 122½ |
| Stormont Cotton Co | 100 | | 80 | |
| Merchants Manf'g Co | 100 | | 95 | |
| Royal Can. Ins | 25 | 3 | | |
| Mont'l Loan & Mort. Co | 100 | 3 | 116 | 112¼ |
| Canada Shipping Co | 100 | | | |
| Canada Paper Co | 100 | 5 | | 133 |
| Guarantee Co | 100 | | | |
| Burland Lith. Co | 100 | | | |
| Dom. Cattle Co | 100 | | | |
| Qu'Appelle Farm Co | 50 | | | |
| Can. N. W. Land Co | £5 | | 51¾ | 50 |
| Bell Telephone Co | $100 | 2.3 m. | | |
| Accident Ins. Co | 100 | | | |
| Canadian Pacific R'y | 100 | 1½ | 59 | 58½ |
| St. Paul, Minn. & Man. | 100 | 2½-3m | | |
| Ontario & Quebec R'y | 500 | | | |
| Paton Manf'g Co | 100 | | | |
| Montreal 4 p. c. Stock | | | 100½ | 100¼ |
| Montreal 5 p. c. Stock | | | | |
| Canada Cotton bonds | | | | |
| Montreal Cotton bonds | | | 106½ | |
| Dundas Cotton bonds | | | | |
| Champ. & St. L. bonds | | | 99 | |
| Canada Central bonds | | | | 112 |
| Can. Pac. land bonds | | | 117½ | 105 |
| Inter. Coal bonds | | | | |
| Harbor 6½ p. c. bonds | | | | |
| " 6 p. c. bonds | | | | |
| " 5 p. c. bonds | | | | |

**AVANT-MIDI**

| | | |
|---|---|---|
| 5 parts. Banque de Montréal | à | 219 |
| 55 " do | à | 218¼ |
| 75 parts. Télégraphe | à | 93 |
| 100 " Ch. de fer Pac. Canadien | à | 59 |
| Corporation 4% Bds $1000 | à | 100¼ |

**APRES-MIDI**

| | | |
|---|---|---|
| 75 parts. Banque de Montréal | à | 218 |
| 15 " do | à | 218½ |
| 25 parts. Banque des Marchands | à | 131½ |
| 250 parts. Commerce | à | 117 |
| 50 " Montreal Gas Co | à | 210½ |
| 25 " Ch. de fer Pac. Canadien | à | 59 |

## MARCHÉ DE GROS

Montréal, 17 Avril 1888.

**GRAINS**

| | | |
|---|---|---|
| Ble roux d'hiver du Canada | 85 | à 87 |
| Ble blanc d'hiver do | 87 | à 88 |
| Du Printemps do | 83 | à 84 |
| No 1 Manitoba | 85 | à 87 |
| No 2 do | 83 | à 81 |
| No 1 Nord-Ouest | 83 | à 84 |
| Pois, 66 lbs, en magasin | 73 | à 74 |
| Avoine, 34 lbs | 41 | à 42 |
| Seigle | 50 | à 00 |
| Orge | 60 | à 65 |
| Blé-d'inde, droits payés | 70 | à 71 |
| do en entrepôt | 62 | à 00 |

**FARINES**

| | | |
|---|---|---|
| Patente d'hiver | $4 40 | à 4 60 |
| Patente du printemps | 4 40 | à 4 65 |
| Extra superieure de choix | 4 00 | à 4 55 |
| Extra | 3 80 | à 3 95 |
| Superfine | 3 00 | à 3 25 |
| Forte de boulanger | 4 20 | à 4 30 |

**EN SACS D'ONTARIO**

| | | |
|---|---|---|
| Extra | 1 80 | à 1 95 |
| Superfine | 1 35 | à 1 70 |
| Forte de boulanger de la ville (en sacs de 110 lbs) par 196 livres | 4 10 | à 4 50 |
| Farine d'avoine, en barils | 0 00 | à 5 45 |
| Farine d'avoine granulée en barils | 0 00 | à 5 70 |
| Farine graminée | 0 00 | à 6 00 |

**Quantité de produits reçus hier:**

| | G.-T. | P.C. |
|---|---|---|
| Ble, minots | .... | 10,800 |
| Avoine, minots | 700 | 1.800 |
| Orge, minots | | 1.800 |
| Farine, barils | 1,500 | 10,200 |
| Œufs | 6 | .... |
| Fromage, boites | 54 | .... |
| Cuir, rouleaux | 302 | .... |
| Peaux vertes | 75 | .... |
| Whiskey, esprit de vin, fûts | 52 | .... |

**PROVISIONS LOCALES**

| | | |
|---|---|---|
| Lard canadien, par baril | $17 50 | à 18 00 |
| Lard pour aliments, de l'ouest, b. | 17 00 | à 17 50 |
| Lard de l'ouest, le baril | 17 00 | à 17 50 |
| Lard léger pour aliments, le baril | 0 00 | à 17 50 |
| Bœuf pour aliments, le baril | 0 00 | à 0 00 |
| Bœuf indien pour aliments | 0 00 | à 0 00 |
| Jambon, la lb | 0 11½ | à 0 12½ |
| Jambon sous canvas, la lb | 0 12 | à 0 12½ |
| Jambon vert, la lb | 0 0? | à 0 09¼ |
| Flancs vert, la lb | 0 03½ | à 0 00 |
| Saindoux de l'ouest, en seaux, lb | 0 09½ | à 0 09¾ |
| Saindoux canadien, en seaux | 0 09 | à 0 09¼ |
| Lard fumé, la lb | 0 10½ | à 0 11 |
| Epaules | 0 00 | à 0 08½ |
| Suif raffiné, la lb | 0 04½ | à 0 05 |

**BEURRE**

| | c. | c. |
|---|---|---|
| Nouveau | 22 | à 24 |
| Cremerie | 19 | à 22¼ |
| Townships | 17 | à 21 |
| Morrisbourg | 17 | à 20 |
| Brockville | 16½ | à 19¼ |
| De l'Ouest | 14 | à 17 |

**FROMAGE**

| | | |
|---|---|---|
| Le meilleur de septembre et octobre | 11¾ | à 12 |
| Bon de septembre | 00 | à 11¼ |
| Le meilleur d'août | 10¾ | à 11 |
| Bon | 10¼ | à 10½ |
| Qualité moyenne | 9 | à 9¾ |

## MARCHÉ DE DÉTAIL

**Farines et Grains**

| | |
|---|---|
| Farine de blé, par 100 lbs | $2.00 à 2.30 |
| Farine de Sarasin, par 100 lbs | 1.90 à 2.00 |
| Farine d'Avoine, par 100 lbs | 0.00 à 2.00 |
| Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs | 1.25 à 1.90 |
| Moulée, par 100 lbs | 1.20 à 1.40 |
| Son, par 100 lbs | 0.00 à 0.80 |
| Avoine par sac | 0.90 à 1.00 |
| Pois, par minot | 0.85 à 0.95 |
| Blé-d'Inde, par minot | 0.95 à 1.05 |
| Féves, par minot | 1.00 à 1.40 |
| Sarasin, par sac | 0.85 à 0.95 |
| Graine de lin | 0.00 à 1.20 |

**Légumes**

| | |
|---|---|
| Patates, le sac | $0 90 à 1 00 |
| Choux, la pièce | 0 00 à 0 15 |
| Refort, la douz | 1 00 à 1 50 |
| Haricots, le minot | 0 50 à 0 00 |
| Betteraves, le minot | 0 00 à 0 50 |
| Oignons, le minot | 0 00 à 1 00 |
| Végétaux oleagineux, la pièce | 0 10 à 0 00 |
| Céleri, la douzaine | 0 40 à 1 00 |

**Produits de la Laiterie**

| | |
|---|---|
| Beurre de choix, par lb | $0 30 à 0 35 |
| Crêmerie | 0 28 à 0 00 |
| Beurre en tinette | 0 16 à 0 20 |
| Fromage | 0 15 à 0 16 |
| Œufs frais, la douzaine | 0 25 à 0 30 |

**Fruits**

| | |
|---|---|
| Pommes, le baril | $3 00 à 4 50 |
| Citrons, la boite | 2 75 à 4 00 |
| Bananes la (douzaine) | 0 30 à 0 40 |
| Atocas, le gallon | 0 00 à 0 50 |

**Poisson**

| | |
|---|---|
| Brochet, la lb | $0 00 à 0 00 |
| Morue, la lb | 0 06 à 0 08 |
| Hadoc, la lb | 0 06 à 0 00 |
| Flétan | 0 10 à 0 12 |
| Hadoc fumé | 0 00 à 0 10 |
| Homard, la lb | 0 00 à 0 00 |
| Eturgeon, la lb | 0 00 à 0 15 |
| Poisson blanc | 0 00 à 0 15 |
| Doré des lacs | 0 00 à 0 10 |
| Doré de rivière | 0 00 à 0 10 |
| Saumon frais | 0 12 à 0 15 |
| Hareng frais, gros, la douz | 0 20 à 0 25 |
| do petits, la douz | 0 12 à 0 15 |
| Anguille salée, la paire | 0 25 à 0 30 |
| Barbotte preparee | 0 00 à 0 10 |
| Maskinongé | 0 00 à 0 00 |
| Macquereaux | 0 08 à 0 15 |
| Perchaude (la douzaine) | 0 20 à 0 25 |
| Carpes | 0 15 à 0 20 |
| Lacaiche | 0 20 à 0 20 |
| Huitres, la pinte | 0 00 à 0 40 |

**Viandes**

| | |
|---|---|
| Bœuf de choix, la lb | $0 12 à 0 15 |
| Bœuf commun | 0 10 à 0 12 |
| Mouton, la lb | 0 10 à 0 12 |
| Veau, la lb | 0 07 à 0 12 |
| Lard, la lb | 0 09 à 0 10 |
| Jambon, la lb | 0 11½ à 0 13 |
| Saindoux, la lb | 0 00 à 0 12 |
| Saucisse, la lb | 0 10 à 0 02 |
| Porc apprêté, par 100 lbs | 6 50 à 7 00 |

**Volailles**

| | |
|---|---|
| Poules, le couple | $0 60 à 0 80 |
| Canards, le couple | 0 75 à 1 10 |
| Poulets, le couple | 0 00 à 0 00 |
| Dindes, le couple | 1 50 à 2 20 |
| Oies, le couple | 1 30 à 2 00 |
| Pigeons, le couple | 0 45 à 0 50 |

## MARCHÉ D'OTTAWA

| | |
|---|---|
| Farine No 1, par baril | $4 25 à 4 50 |
| Farine forte de boulangers | 4 25 à 4 60 |
| Farine extra | 5 00 à 5 50 |
| Farine de sarasin | 3 50 à 3 75 |
| Farine d'avoine | 5 50 à 5 85 |
| Farine de ble-d'inde | 3 00 à 3 50 |

**GRAINS**

| | |
|---|---|
| Blé, le minot | 0 00 à 0 00 |
| Avoine | 0 43 à 0 45 |
| Ble-d'inde | 0 00 à 0 03 |
| Pois | 0 60 à 0 60 |
| Feves | 1 00 à 1 25 |
| Sarasin | 0 65 à 0 70 |
| Orge | 0 00 à 0 00 |
| Seigle | 0 00 à 0 00 |

**LEGUMES**

| | |
|---|---|
| Patates, la poche | 0 00 à 1 10 |
| Navets, le sac | 0 35 à 0 40 |
| Betteraves | 0 20 à 0 30 |
| Choux, la pièce | 0 15 à 0 20 |
| Pommes, le sac | 0 90 à 1 00 |

**VOLAILLES**

| | |
|---|---|
| Poulets, le couple | 1 00 à 0 00 |
| Poules, la pièce | 0 45 à 0 50 |
| Canards | 0 60 à 0 75 |
| Dindes, la pièce | 0 90 à 1 50 |
| Oies | 0 50 à 0 70 |

**VIANDES**

| | |
|---|---|
| Bœuf, les 100 livres | 4 55 à 6 50 |
| Lard | 7 50 à 7 75 |
| Veau, au quartier | 0 05 à 0 00 |
| Mouton do | 0 06 à 0 08 |
| Vaches à lait | 3 00 à 28 00 |

**DIVERS**

| | |
|---|---|
| Œufs | 0 20 à 0 25 |
| Beurre, en pain | 0 23 à 0 25 |
| do en sceau | 0 19 à 0 23 |
| Fromage | 0 12 à 0 15 |
| Suif brut, la livre | 0 04 à 0 05 |
| Suif fondu | 0 07 à 0 08 |
| Saindoux | 0 10 à 0 13 |
| Sucre d'erable | 0 10 à 0 13 |
| Miel, la livre | 0 12 à 0 13 |
| Sirop d'erable, le gallon | 0 00 à 1 20 |
| Foin, la tonne | 9 00 à 11 00 |
| Paille | 5 00 à 6 00 |


# FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

## McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

**DAMES** NOS PILULES REGULATRICES FRANÇAISES sont en usage et recommandées par des milliers de Dames qui les emploient MENSUELLEMENT. Elles n'ont jamais failli ; enlèvent les douleurs ; assurent la régularité ; sont douces, agréables au goût et d'un excellent effet. Paquets envoyés par la malle à l'abri de toute indiscrétion sur réception de $2 00. Toute correspondance est confidentielle. Adressez : COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, B. P Boite 576, Toronto, Ont 24-1—88-89

## Atelier de Marbre et de Granit

**OTTAWA.**

Monuments, entourages de lots de cimetière. Les ouvrages, le lettrage et la scupture sont faits par moi-même, et me permettent d'entreprendre des contrats a aussi bon marché qu'aucune autre boutique de marbrier de cette ville

**R. BROWN,**
**No 26, rue York**

## STEWART & FLECK, jr

Manufacturiers de toute description de

**MACHINES pour MOULINS**

Roues d'air, Engins à vapeur, Bouilloires, Chèvres *(derricks)*, ouvrages en fonte pour Constructeurs, Colonnades, Pompes a vapeur et matériaux pour les Mineurs.

"VULCAN IRON WORKS"

RUE WELLINGTON, OTTAWA.

Toutes réparations exécutées promptement.

T. STEWART,
ALEX FLECK, JR

23-1-88—6m

## MOULIN A PLANER D'OTTAWA

—ET—

Manufacture de Portes, Chassis et Jalousies

**DE MOUNT SHERWOOD**

Un assortiment des plus complets des lignes suivantes constamment en mains : Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Planchers, Lattes, Douves, Bardeaux, Bras et Poteaux d'escaliers, etc.

Tournage, découpage et sciage de toutes descriptions. L'endroit à meilleur marché dans la ville.

R. THACKRAY, Propriétaire,
Bureau, 241, Rue Sparks, Ottawa.

Connexion téléphonique. 17—1—88

## AUX AMATEURS DU SPORT !

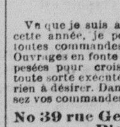

Nous tenons l'entrepôt le plus considérable d'armes a feu, ammunitions, appareils de pêche et articles de SPORT de toutes sortes.

Voyez notre catalogue illustré et la liste de nos prix.

HUNTON & LIVING
IMPORTATEURS
334, RUE WELLINGTON, 334

— POUR LA —

**Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général**

Crême de Miel et d'Amande de Hinds, Gelée de Concombre et de Roses et Moidoen...

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette et de sus venant d'être reçu.

## R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.
Communication téléphonique 1-2-88

## Aux Constructeurs et au Public

Vu que je suis a la tête de deux fonderies cette année, je pourrai remplir promptement toutes commandes qui me seront adressées. Ouvrages en fonte à l'usage des constructeurs, pesées pour croisées, piliers et ouvrages de toute sorte exécutés d'une manière qui ne laisse rien à désirer. Dans votre propre intérêt, adressez vos commandes au

**No 39 rue George, Ottawa, ou rue Bleury, Hull.**

THOMAS LAWSON

## Hôtel du Canada

PARIS, 20, Rue de Choiseul, PARIS
(Près le Boulevard des Italiens)
ENGLISH SPOKEN

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

**Je pose les grandes vitres de chasse (Plate Glass)**

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMAND

JOHN SHEPHERD
227, Rue Rideau, Ottawa

## L.S.L.

**PRIX CAPITAL: $150.000**

*Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et de bonne foi pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec des facsimile de nos signatures dans ses annonces.*

Commissaires.

*Nous soussignés, Banquiers et Banques, paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.*

J. H. OGLESBY, Prés. Louisiana National Bk
P. LANAUX, Pres. State National Bk
A. BALDWIN, Prés. New-Orleans National Bk
CARL KOHN, Prés., Union National Bank.

**ATTRACTION SANS PRECEDENT**
Plus d'un Demi Million Distribué

## Cie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'education et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquel un fonds de réserve de plus de $550,000 a depuis été ajouté

Par un vote populaire écrasant, ses privilèges devinrent partie de la présente constitution de l'Etat, le 2 Décembre A. D. 1879.

*La seule loterie qui ait jamais été votée et approuvée par le peuple d'un Etat.*

*Elle ne retarde ni ne trompe jamais.*

**Les Grands Tirages Simples ont lieu tous les mois et les Grands Tirages Semestriels tous les trois mois, (Mars Juin, Septembre et Decembre.)**

**Une belle occasion de faire Fortune.** QUATRIEME GRAND TIRAGE, CLASSE D, a l'ACADEMIE de MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, **Mardi, le 8 Mai** 1888 — 216me tirage mensuel.

**PRIX CAPITAL, $150,000**

**Avis—Les billets sont de $10 seulement; demi-billet $5 ; cinquieme, $2 dixieme, $1.**

LISTE DES PRIX

| | | |
|---|---|---|
| 1 PRIX CAPITAL de $150,000 | | $150,000 |
| 1 GRAND PRIX de | 50,000 | 50,000 |
| 1 do | 20,000 | 20,000 |
| 2 do | 10,000 | 20,000 |
| 4 PRIX DE | 5,000 | 20,000 |
| 20 do | 1,000 | 20,000 |
| 100 do | 300 | 30,000 |
| 200 do | 200 | 40,000 |
| 500 do | 100 | 50,000 |

PRIX APPROXIMATIFS

| | | |
|---|---|---|
| 100 prix approximatifs de | $300 | $ 30,000 |
| 100 do do | 200 | 20,000 |
| 100 do do | 100 | 10,000 |
| 1,000 prix terminables de | 50 | 50,000 |
| 2,179 Prix s'élevant à | | $535,000 |

Les demandes pour prix de clubs doivent être faites seulement au bureau de la compagnie a la Nouvelle-Orleans.

Pour autres informations, écrivez clairement en donnant votre adresse complete.

Envoyez des **Mandats de Poste**, mandats d'argent d'Express ou échange sur New-York, par lettre ordinaire. Monnaie par express à nos frais) adressée à

**M. A. DAUPHIN,**
Nouvelle-Orléan

ou **M. A. DAUPHIN,**
Washington, D. C.

Adressez Lettres Enregistrées a
NEW ORLEANS NATIONAL BANK,
New Orleans

**SOUVENEZ-VOUS** que la présence des Généraux Beauregard et Early, qui ont la surveillance des tirages, est une garantie d'honnêteté et d'intégrite absolue, que les chances sont toutes égales et que personne ne peut deviner quels numéros gagneront un prix.

RAPPELEZ-VOUS que QUATRE BANQUES NATIONALES GARANTISSENT LE PAIEMENT des prix et que tous les billets portent la signature du président de cette institution dont la charte est reconnue par les plus hautes cours. Dès lors prenez garde aux imitations et aux représentations anonymes.

## SYNCOPES ARRETES GRATIS

succès MERVEILLEUX

Personnes malades guéries par le GRAND RESTAURATEUR DE NERFS DU DR KLINE *pour toutes les Maladies du Cerveau et des Nerfs. Il n'y a qu'un remède sûr pour les attaques nerveuses, les évanouissements, épilepsie, etc ; ce remède est INFAILLIBLE si on suit bien la direction. Aucune attaque d'évanouissement après le premier jour d'essai.* Envoyez le nom du Bureau de Poste et l'adresse de l'Express, au Dr KLINE, 931 rue Arch, Philadelphie, Pa. Allez chez les pharmaciens. *Prenez garde aux imitations frauduleuses.*

Vendu par Lyman Freres et Cie, Toronto.

## Burdock Blood Bitters

**GUERIRONT OU SOULAGERONT**

| | |
|---|---|
| ETAT BILIEUX, | ETOURDISSEMENT, |
| DYSPEPSIE, | HYDROPISIE, |
| INDIGESTION, | PALPITATION DU COEUR, |
| JAUNISSE, | ACIDITE DE L'ESTOMAC, |
| ERYSIPELE, | SECHERESSE DE LA PEAU, |
| SALT RHEUM, | |
| BRULEMENTS, | MAL DE TETE, |

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du foie, rognons, estomac, intestins ou du sang.

T. Milburn & Co. Proprietaires, Toronto.

## Sirop du Prince de Galles

**DE Mme HARWOOD**

Ce sirop, qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr W. E. Bowman, ancien professeur du collège McGill, est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dyssenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation, et quoique ces sirops soient vendus à bon marché, ils sont toujours trop chers s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le *Sirop du Prince de Galles* et venez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants. Prix, 25 cts la bouteille. Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix. Vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. D. MORIN, propriétaire, 1386, rue Notre-Dame 71-ua

## GILLETT'S POWDERED LYE

**99 POUR CENT**

**Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur.**

Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le Savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boite équivaut à 20 livres de Sal Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

E. W. GILLETT - - TORONTO


## BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

**Arrivée et départ des malles.**

| MALLES | Fermeture A M | P M | P M | Arrivée A M | P M | P M |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Ouest — Toronto, Hamilton, etc | 1030 | .... | 9 30 | 8 00 | .... | 6 30 |
| Ouest — Belleville, Brockville, etc | 7 00 / 1030 | .... | 7 00 / 7 00 | 9 30 / 9 30 | .... | 6 30 |
| Ouest — Manitoba et T. du N. Ouest | | | 9 30 | 8 00 | | |
| Ouest — Toronto, Peterboro, etc | 1030 | | 9 30 | 8 00 | | |
| Est — Montréal, etc | 3 30 | 3 30 | 7 00 | 8 00 / 9 30 | 1 30 | |
| Est — Prov. Maritimes | | 3 30 | | | 1 20 | |
| Est — Cornwall, Morrisburg, Lancaster, etc | | 2 00 | 7 00 | 9 30 | | 6 30 |
| Est — Québec, Trois-Rivieres, etc | 7 00 | 3 30 | | 9 30 | 1 20 | |
| E.-Unis, via Odgensburg | | 2 00 | 7 00 | 9 30 | | |
| Ouest, Etats-Unis | 9 00 | | 7 00 | 9 30 | | |
| New-York, m. directe | | 2 00 | 3 30 | | | 2 40 |
| do do | | | 7 00 | 1145 | | |
| Boston | | 3 30 | | 8 00 | | |
| Prescott | | 2 00 | 7 00 | 9 30 | | 2 40 |
| Ch. de fer St-L. et O.—Kempville, North Gower, Metcalfe, etc | | 2 00 | | | | 4 30 |
| Kars, Kenmore | | | | 1100 | | |
| Merrickville, Russell, etc | | 2 00 | 1100 | | | |
| Ch. de fer Pac.—Pembroke, Arnprior, etc | | 2 30 | 9 30 | 8 00 | | 2 20 |
| Ashton, Huntly, Carp, etc | 9 00 | | 9 30 | | | 6 20 |
| Bristol, Clarendon, etc | 9 00 | | 9 30 | | | 6 20 |
| Smiths Falls | 1030 | | 7 00 | 9 30 | | 6 30 |
| Mattawa, etc | 9 30 | | | 8 00 | | 2 20 |
| Ch. de fer Pac. — Appleton, Ashton, Bristol, etc | | 3 30 | | 1145 | | |
| Ch. de fer Can. Att.—Alexandria, Athol, Laggan, Eastman Springs, etc | 7 00 | | 3 30 | 8 00 | 1 20 | |
| Par diligence — Bell's Corners, Hintburgh Fallowfield, etc | | 2 00 | | | 1100 | |
| Hull | 6 00 | A M 10 00 | 4 15 | 8 00 | 2 00 | 6 00 |
| Aylmer, Eardly, etc | 1000 | | 4 45 | 8 00 | 2 00 | |
| Quyon, Tetreauville | | | 4 45 | 8 00 | | |
| Gatineau, t. les jours, à River Desert | 6 00 | | | | | 00 |
| Billings Bridge | 1000 | | | 1030 | | |
| Cummings' et Herdmans' Bridges | 1000 | | | 1000 | | |
| Rochesterville, etc | 1000 | | | 1100 | | |
| Orleans et Robillard | 1000 | | | 1000 | | |
| Archville | 9 30 | | | 1000 | | |
| Merivale—lundi, mercredi et vendredi | | | 3 30 | | | 3 30 |
| Malles Anglaises—via N. Y., lundi et jeudi | | | 6 30 | | | |
| Via Halifax, jeudi | | | 3 00 | | | |
| do sic supplém | | | 4 10 | | | |

Les lettres destinées à l'enregistrement doivent être mises a la poste 15 minutes avant la clôture des malles precédentes.

Heures du Bureau, de 8 a. m. à 9 a. m.

Mandats sur la poste et la Banque d'Epargnes, de 9 a. m. a 4 p. m.

J. A. GOUIN, Maitre de Poste.

Bureau de Poste d'Ottawa, Novembre 1887.

CHENIN DE FER

## "CANADA ATLANTIC"

LA VOIE LA PLUS COURTE

— ENTRE —

**Montreal et Ottawa**

— ET —

OTTAWA A BOSTON ET NEW-YORK, ET TOUS LES POINTS A L'EST ET AU SUD

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit :

TRAIN EXPRESS DE MONTREAL

**8.00 A.M.** TRAIN EXPRESS se raccordant avec l'Express du Grand Trone à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant là à 11.30 a. m.

**4.50 P.M.** TRAIN RAPIDE avec salle a diner, arrivant à Montreal a 8.20 p. m., se raccordant avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est.

Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.10 p.m. de l'Est, se racordant à la gare Bonaventure, Montreal, avec les trains de l'Est et du Sud.

Char Palais Pullman sur les trains de Montreal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a. m. et 4.35 p. m. se raccordant avec les trains Express de Montreal.

EXPRESS DE BOSTON ET NEW-YORK *VIA* ROUSE'S POINT

**1.20 P.M.** Quittera Ottawa, gare de la rue Elgin, arrivant à Rouse's Point a 5.40 p. m. et se raccordant a cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arrivant à Boston a 7.49 et à New-York a 7.00 le lendemain matin.

Des chars dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman a Saint-Albans ou a Rouse's Point.

Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations.

E. J. CHAMBERLIN,
Surintendant Génér

PERCY R. TODD
Agent général des Passagers.

## Chemin de Fer du Pacifique

**TABLE HORAIRE**

Les convois quittent la gare UNION suit :—

| | |
|---|---|
| 4.30 A. M.<br>8.25 "<br>4.30 P. M. | Pour MONTREAL TROIS RIVIERES, QUEBEC, SAINT-JEAN, HALIFAX et tous les points à l'Est. |
| 11.30 A. M.<br>11.00 P. M. | Pour KINGSTON, PETERBORO, TORONTO, DETROIT, BUFFALO, BAY CITY, CHICAGO et tous les autres points à l'Est. |
| 3.30 P. M.<br>12.01 MINUIT | Express local pour ALMONTE, BUCKINGHAM ARNPRIOR, RENFREW PEMBROKE, CHALK RIVER et autres. |
| 12.01 MINUIT | Pour PORT ARTHUR WINNIPEG, VICTORIA VANCOUVER, et tous les points sur la côte nord-ouest du Pacifique. |
| 7.00 A. M.<br>3.15 P. M. | Pour PRESCOTT, NEW YORK et tous les points dans l'Etat de New-York. |

Billets d'entier parcours, tables horaires, cartes et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la Cité No 42 rue Sparks.

J. F. PARKER,
Agent des Billets et des Passagers de la Cité.

D. McNICOLL,
Agent général des Passagers.

LUCIUS TURTLE,
Gérant des Passagers.

HENRY WATTERS
CHIMISTE ET PHARMACIEN
*Coin des rues Sparks et Bank*

**ON DEMANDE**

A ce bureau un homme pour prendre charge du département des jobs.

**ON DEMANDE**

Une bonne pour prendre charge d'une maison.

# Dans la Capitale

**Ce Soir.**

Le banquet offert à Son Honneur le Juge Olivier aura lieu ce soir dans la salle de l'Orphelinat St. Joseph. Nul doute que les convives seront très-nombreux et que la fête sera des plus belles.

**Bain froid**

Hier, un nommé Pierre Larocque ayant voulu traverser la rivière Ottawa en canot faillit payer cher son imprudence. La frêle embarcation vint en contact avec une large banquise de glace et fut submergée ; son occupant dut regagner la rive à la nage se promettant bien de ne plus se risquer à travers les glaces dans une embarcation aussi peu convenable à cette saison de l'année.

**Une superbe fête.**

Hier soir, un joyeux anniversaire réunissait à la résidence de M. Sévère Gélinas, Traducteur des Débats, une affluence considérable d'amis de ce monsieur. Il s'agissait de fêter le 25ième anniversaire de la naissance de M. Gélinas et à cette occasion ses intimes lui avaient ménagé une agréable surprise sous forme d'une jolie adresse en vers qui fut lue par l'auteur lui-même, M. Napoléon Champagne, et qui était accompagnée d'un cadeau des plus élégants consistant en un magnifique plateau, pot à l'eau et coupe en argent et vermeil d'un très beau patron et de grand prix.

M. Gélinas sut comme toujours trouver des termes très heureux pour répondre à cette marque d'estime et aux bons souhaits adressés à lui et à Madame Gélinas.

Dès ce moment la vaste résidence de M. Gélinas fut mise à la disposition des amis et la gaieté ne tarda pas à devenir générale. La danse s'organisa dans les salons aux accords d'une délicieuse musique et tous s'en donnèrent à cœur-joie. Vers les minuit, les hôtes de M. Gélinas prirent place autour d'une table richement servie des plus exquises pâtisseries et glaces de toutes sortes le tout arrosé de vins délicieux. Il y eut discours, chansons et les bons mots ne tardirent pas un seul instant durant toute la soirée.

Comme il n'est si agréable compagnie qui ne doive se séparer, ce fut à regret que tous se retirèrent à une heure fort avancée de la soirée emportant le plus doux souvenir de cette joyeuse fête d'amis.

**Un bon bûcheron**

Un bûcheron du nom de Johnny Omen, à l'emploi de M. Léon Madore, de la Gatineau, a bûché du 7 novembre au premier avril dernier 285 cordes d'érable.

**Notes Religieuses.**

Le Révds M. Holland de l'Archevêché est de retour depuis hier soir, à Ottawa.

Dimanche prochain, fête du patronage de la paroisse St Joseph, Sa Grandeur Mgr Duhamel officiera à la grande messe.

Le chœur exécutera la 2ème messe d'Haydn.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque d'Ottawa est attendu demain de retour de Québec.

**Au Collége**

Lundi prochain il sera donné au Collège d'Ottawa, une grande soirée dramatique et musicale, par les élèves ; le titre de la pièce est "Richelieu."

**Corrigenda**

Nous regrettons d'avoir par erreur, sur la foi d'un de nos confrères, donné cours à la rumeur que M. Camille Marineau, de la rue Clarence, avait abandonné la ville. Ce monsieur est de retour au milieu de ses nombreux amis, d'un voyage à Montréal où l'appelaient des affaires pressantes. Nous avons été heureux de revoir parmi nous M. Marineau, qui a toujours joui à Ottawa de l'estime et de la confiance générales.

**A travers la ville**

Délicieuse température aujourd'hui.

Les chars urbains ont commencé à circuler sur leurs rails, hier.

Plusieurs embarcations étaient sur le canal, hier.

Les travaux à l'écluse du canal en vue de l'ouverture de la navigation se poursuivent avec vigueur.

Deux individus se sont pris de querelle sur la rue King, hier, les pieds, les poings et même les pierres servirent d'armes à leur férocité, si bien que l'un d'eux, frappé à la tempe par une grosse pierre, perdit connaissance et son état est considéré comme très dangereux. On a fait l'arrestation de l'assaillant et il a été écroué à la prison jusqu'à ce qu'il subisse son procès aux assises criminelles.

A une assemblée des créanciers de M. Wm Armour, insolvable, marchand de gravures, etc, sur la rue Sussex, il a été convenu d'accepter 10 pour cent argent comptant, et 15 pour cent payable en 10 versements mensuels.

On a commencé, hier, la démolition du pan de mur du nouvel édifice de la "Bank Note Co.", rue Wellington, qui a été condamné par des personnes expérimentées.

Les cultivateurs des paroisses environnantes de la ville, rapportent que la saison a été exceptionnelle pour la fabrication du sucre et sirop d'érable, qui sont cette année, d'excellente qualité.

L'eau monte considérablement sur la rivière Rideau, et il y a constamment une foule de curieux dans les environs qui attendent d'un moment à l'autre la débâcle.

MM. les épiciers de la basse ville sont d'accord à dire que le commerce est assez peu florissant depuis quelque temps. Plusieurs renouvellent leurs marchandises et font de grandes acquisitions de produits pour la saison d'été.

Depuis quelques jours un nombre considérable de personnes venant de la Province de Québec, vont chercher fortune aux Etats-Unis.

Il y a deux cas de diphtérie très-dangereux actuellement à l'hôpital. Le Dr. Robillard doit aujourd'hui faire subir une opération à ses personnes qui sont atteintes de cette terrible maladie.

Les travaux qui sont commencés pour la construction de la nouvelle église de Ste Anne, se poursuivent avec une grande activité.

Les étrangers sont très nombreux à Ottawa de ce temps-ici et les couloirs des Edifices du Parlement sont continuellement remplis de visiteurs qui ne se lassent pas d'admirer les beautés achitecturales de notre Parlement.

On commence à parler d'organisations de pique niques et excursions de tous genres sur la rivière et ailleurs durant les beaux mois de l'été.

M. F. R. Campeau est parti hier soir pour Montréal afin de voir aux derniers arrangements pour les fêtes des 23 et 24 mai prochains, à l'occasion du 25ième anniversaire de la fondation de l'Union St Joseph.

Dans plusieurs rues les clous des trottoirs demanderaient à être renfoncés ; les dames surtout se plaignent de cet état de choses dont les longues robes ont le plus à souffrir.

Il est probable que le corps de musique du 65ième Bataillon de Montréal, (Bande de la cité) se fera entendre à Ottawa lors des fêtes des noces d'argent de l'Union St Joseph.

L'épaisse couche de glace qui bordait la rue Sussex a été enlevée hier et cette rue présente actuellement une apparence très-propre.

On est à faire le nettoyage complet de l'intérieur de la Basilique en même temps que des réparations à des travaux de maçonne dans l'arrière partie de l'édifice.

On devra lire avec attention l'annonce du Dr. Robillard au sujet du nettoyage des cours dans toutes les localités de la ville d'ici à la fin du présent mois. Avis à tous de se conformer strictement à cet ordre.

Bon nombre de résidents de la ville fixeront leur demeure à Saint Jean Baptiste au 1er mai. Les alentours de la superbe église des Révds. Pères Dominicains sont choisis de préférence à tout autre endroit par ceux qui veulent à l'avenir faire partie de cette jolie localité.

## COURRIER DE HULL.

La prochaine assemblée du conseil de-ville aura lieu jeudi le 26.

La société St Jean-Baptiste de Hull a perdu ces jours derniers l'un de ses membres, dans la personne de M. Carrière, rue Philemon. Les funérailles ont eu lieu ce matin.

L'on a admis huit aspirants, membres de l'Union St Thomas, hier soir.

Le vapeur "Express" a commencé à tenir sa ligne régulière entre New-Edinburgh et la Pointe à Gatineau.

Le cercle dramatique canadien de Hull, va se mettre immédiatement à l'œuvre pour une nouvelle soirée dramatique qui sera donnée le soir de la fête nationale du 24 juin prochain.

Le vapeur Rambler est sorti hier, de ses quartiers d'hiver.

M. Aimé Gagnon, mesureur de bois est arrivé ce matin des chantiers de M. E. B. Eddy après une absence de quatre mois.

M. Noé Landry a commencé hier à charroyer les débris de sa maison incendiée sur la rue Albert. Une magnifique maison à quatre logements sera construite immédiatement.

Le club de tir de Hull ira pratiquer avec les membres du club St Hubert d'Ottawa, samedi prochain.

Les deux engins que M. E. B. Eddy a fait venir des Etats Unis pour l'usage de la cour à bois sont arrivés. Ces engins remplaceront vingt-six chevaux.

## DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Jeudi, 19 — Richard Donnelly, pour ivresse, n'étant pas suffisamment revenu à lui. La cause est remise à demain.

Célina Gravel, pour vagabondage est envoyée en prison pour une semaine.

Henry Dumbar, accusé de la même offense est aussi allé pensionner à l'hôtel Kehoe pour une semaine.

Joseph Trépannier, accusé d'avoir volé deux livres de beurre et des œufs, se voit condamné à aller purger une sentence d'un mois à la prison.

Edmond Lepage, jeune garçon de 12 ans, accusé d'avoir volé deux montres en argent à Jos Roy est envoyé en prison pour une semaine.

John Keenan et François Dolan tous deux accusés d'avoir volé trois jambons chez MM. Slattery & Cie., Keenan reçoit une sentence pour six mois de prison et Dolan est acquitté faute de preuves suffisantes.

James Reilly, pour avoir assailli Joseph St Arnaud, cette cause n'est pas entendue, car Reilly paie les frais cour tenante.

## —AUX—
## Electeurs du Comté de Russell

MESSIEURS,—

Le droit de suffrage est le privilège d'un peuple libre. Vous, mes co-électeurs de ce beau comté de Russell, avez exercé ce privilège le 22e jour de février 1887, et de votre volonté et commun accord m'avez élu par une majorité de 156 voix pour vous représenter dans le parlement fédéral pendant le présent terme. Dans toute cette campagne, j'ai strictement observé la loi électorale ; c'est le principe qui m'a toujours guidé. Pour me vaincre, mes adversaires ont eu recours aux menées corruptrices

**Les plus gigantesques**

qui aient jamais été pratiquées dans le comté de Russell, elles sont trop évidentes et bien connues pour que je m'y arrête ; mais la majorité des électeurs du comté de Russell, sentant que notre comté avait trop longtemps été représenté par des étrangers et des gens du dehors, décidèrent que le temps était venu où un fils du sol, ayant à cœur les véritables et les meilleurs intérêts du comté, devait avoir l'honneur de les représenter. L'offre de la cité d'Ottawa fut en conséquence repoussée, et l'homme de l'endroit accepté. Après la lutte,

**Grand Nombre de Conservateurs**

qui avaient voté contre moi, furent satisfaits du résultat, de fait ils en furent contents, et l'idée d'une contestation n'aurait jamais originé dans le comté de Russell. Le comté avait son représentant, et chacun désirait le voir remplir le terme pour lequel il avait été élu. Mais cela ne faisait pas le compte de M. Mackintosh, son ambition n'était pas satisfaite. Il restait hors du parlement. Ce n'était pas Russell qui l'occupait, c'était lui-même. La question n'était pas comment Russell serait représenté, mais comment il obtiendrait un siège en parlement. Il ne voyait d'autre chance possible que de pétitionner contre mon election, et courir les chances d'une autre élection. Je savais que je n'avais rien fait personnellement qui pouvait m'inquiéter, et ne connaissais

**Aucun acte illégal**

de la part de mes amis, et me présentai en cour avec la ferme confiance que je serais maintenu dans mon siège, et ce ne fut qu'après avoir entendu les témoignages en cour que je m'aperçus du fait que par l'indiscrétion de quelques uns de mes amis, et d'après la stricte interprétation de notre loi électorale très sévère, je pouvais perdre mon siège. Je ne me plains pas de la décision judiciaire qui m'a ôté mon siège, au contraire je la respecte, mais je pense que l'on me pardonnera si je dis que je crois que ça ressemble trop à Satan réprouvant le péché, pour un homme comme M. Mackintosh, dont les tactiques électorales peu scrupuleuses sont si bien connues, d'intenter des poursuites contre moi. Mais quel fut le résultat? Grand nombre des électeurs furent soumis à beaucoup d'embarras et d'ennuis, des frais de cour très élevés furent encourus et tous les ennuis et désagréments qui suivent une autre élection furent imposés au comté, et pourquoi? Pour rien autre chose que

**Satisfaire les vaines aspirations**

de M. Mackintosh. Encore, est-ce que justice a été rendue au comté quant à la date fixée pour cette élection? Je pense que tout homme raisonnable répondra : non. Au lieu de faire faire l'élection aussitôt après l'ouverture de la session, et nous donner notre juste droit de représentation à une date aussi rapprochée que possible, près de deux grands mois se sont écoulés, et nous ne sommes pas encore représentés. Et pourquoi ce délai? Simplement pour complaire à M. Mackintosh. Il fallait harmoniser les éléments discordants avant d'ouvrir le bal. Et

**Une très grande injustice**

a été faite au comté pour attendre le bon plaisir de M. Mackintosh. Ce n'est pas la règle suivie là où le parti au pouvoir espère y gagner en faisant faire l'élection à la hâte et à un jour aussi rapproché que possible. Prenez par exemple, les cas de Mississiquoi et de l'Assomption. Dans le premier comté le député M. Clayes prit son siège au commencement de la présente session et mourut quelques jours après cette date. Son corps n'était pas encore refroidi que le bref pour une nouvelle élection était émis pour son comté, et quelques jours après son successeur était élu et avait pris son siège en parlement. Dans l'autre comté le député fut privé de son siège quelques jours après l'ouverture de la session. Des brefs furent de suite émis, et il y a déjà plusieurs jours que l'élection est finie, et que ce député est réélu et a son siège en Chambre. Dans chacune de ces divisions électorales l'espoir était d'y gagner en se hâtant, mais dans Russell l'attente ou l'espoir est

**D'y gagner en retardant.**

Et au lieu de faire et de finir notre élection il y a quelques semaines, tandis que les chemins étaient bons, et que les électeurs avaient, comparativement parlant, un peu de loisir, on l'a fixée à une époque où les chemins sont très mauvais et à une époque de l'année où les affaires sont des plus actives. Toutefois, il faut endurer tout cela simplement pour plaire à M. Mackintosh ; les intérêts et la commodité des électeurs ne sont nullement consultés.

Enfin, messieurs, je n'ai que ceci à vous dire : Le verdict est entre vos mains, et je me soumettrai à votre volonté. J'ai été franchement et honnêtement élu par vous en 1887. Au moyen d'un protet contre mon élection intenté par M. Mackintosh, et en conséquence de l'indiscrétion de quelques uns de mes amis, j'ai perdu mon siège et j'ai été assujéti à beaucoup d'ennuis et de dépenses. Je vous dit franchement que si je ne consultais que mes intérêts personnels, je me retirerais de la lutte, mais je ne puis faire une action aussi déshonorable que de tourner le dos à ceux qui ont mis leur confiance en moi il y a à peine un an, et je

**Laisse à eux à décider**

Si c'est oui ou non leur désir que je remplisse le terme pour lequel ils m'ont élu pour les représenter. Si vous m'honorez encore de votre confiance, je n'aurai qu'un seul objet en vue, c'est-à-dire, promouvoir toute chose que je croirai pouvoir servir les meilleurs intérêts de notre comté, et plus particulièrement ceux de notre grande industrie agricole. Je prétends que le succès du Canada dépend plus de cette grande industrie que de toutes les autres ensemble, et elle est loin de recevoir la considération et l'encouragement qu'elle mérite. Toute et chaque mesure qui tendra au développement et à l'encouragement de cette grande industrie du Canada, recevra toujours mon appui et ma coopération les plus dévoués.

D'après les assurances qui m'ont été données, et l'appui uni des libéraux et des conservateurs bien pensants qui mettent l'intérêt de leur pays au-dessus des considérations de parti, je n'ai aucun doute d'être réélu, et tout en invitant mes amis à travailler avec ardeur et à employer tous les moyens légitimes pour assurer mon élection, j'espère sincèrement qu'aucun ami ou partisan ne commettra aucun acte illégal qui pourrait amener la contestation de mon élection.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre co électeur,
**W. C. EDWARDS.**

Rockland, 12 avril 1881. 19a-3i

**COMTÉ DE RUSSELL.**

M. LE DIRECTEUR,

Un grand nombre d'électeurs sollicitent M. G. Blain à se laisser porter candidat pour le comté de Russell, dans la présente Election, M. Blain est un cultivateur de Casselman faisant en même temps le commerce. Ce Monsieur possède toutes les qualités requises pour faire un bon représentant. Intéressé dans l'agriculture, dans le commerce et résidant du Comté. Il jouit de l'estime de ses concitoyens et sera fortement appuyé.

UN ELECTEUR.

Casselman, 18 Avril 1888. 3 ns

## PETITES NOUVELLES.

**La clef du Ciel**

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ.
No. 30, rue Rideau.

**Si** vous avez besoin d'une bague de mariage faites sur commande, allez toujours chez D. Goyer, No. 136. rue Sparks.

**Si** vous voulez de beaux bijoux ou une jolie montre allez chez D. Goyer, No. 136 rue Sparks, et vous serez satisfait.

**N'oubliez** pas que D. Goyer, No. 136 rue Sparks a le plus bel assortiment de bijoux, joyaux, bagues, montres, chaines etc. de la vile d'Ottawa.

**P. Valiquette,** le marchand populaire de hardes faites de la rue Sussex exhibe, aujourd'hui, un magnifique drapeau à l'enseigne du fer à cheval. Ajoutons de plus, que M. Valiquette, par son énergie et son travail a su dans très peu de temps se faire une grande clientèle ; partout où l'on va, on entend parler de P. Valiquette qui vend à bon marché à son magasin de la rue Sussex, l'enfroit par excellence de hardes faites. Pour vous convaincre de la véracité de nos avancés, allez vous-mêmes faire une visite à ce magasin, pas moyen de s'y tromper, le drapeau du fer à cheval est l'etendard signalé et fait l'ornement de la rue Sussex, No. 469. 17a-3ins

## ELECTEURS DU COMTÉ DE RUSSELL

MESSIEURS,

Cédant aux sollicitations d'un grand nombre d'électeurs de votre comté, j'ai consenti à briguer vos souffrages dans la prochaine élection. Je suis opposé, ainsi que mes supporteurs, à une convention organisée par des *tireurs de ficelles*, qui nomment un candidat qui n'est pas le choix du parti, mais l'agent d'une clique égoïste. Il est grandement temps que les électeurs conservateurs indépendants démentissent l'accusation portée contre eux qu'il faut qu'ils se soumettent à la dictature de quelques-uns qui veulent mener le comté pour leurs propres intérêts. Je fais appel aux suffrages de ceux qui réprouvent cette "combinaison."

Je suis conservateur en politique et je supporte le gouvernement actuel J'approuve fortement l'octroi de Sir John A. Macdonald relativement au libre échange de produits naturels avec les Etats-Unis, donnant ainsi un plus grand avantage au cultivateur et élevant le prix de ses produits et je ferai tout en mon pouvoir pour l'avancement matériel du comté. Dans l'intérêt de ceux qui ont à lutter avec les inondations du printemps, je m'efforcerai de faire réajuster les difficultés en sorte que les autorités gouvernementales trouvent moyen de remédier. Durant la lutte j'aurai occasion de vous exposer pleinement mes vues sur les questions politiques et j'espère que vous donnerez vos votes et votre support au candidat du parti en général plutôt qu'à l'agent du "Grand Union Combine." Quelque soit le résultat de la convention elle ne sera pas représentative et je suis certain que les conservateurs indépendants encourageront ma candidature en apposant la combinaison organisée non pas pour le bien du parti mais pour l'avancement de deux ou trois meneurs. La plus grande partie des conservateurs m'approuvent dans ces sentiments et c'est sur eux que je m'appuie pour arriver à la majorité et pour revendiquer la liberté du peuple. Vous demandant votre appui et vos votes,

J'ai l'honneur d'être, messieurs,

**Thomas Raphael.**

**Parfumerie - Oriza**

**L. LEGRAND,** *PARIS, rue Saint-Honoré, 207*

ESS.-ORIZA SOLIDIFIEE

PARFUMS CONCRETS

INVENTION SCIENTIFIQUE BREVETÉE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

*Les* **Parfums solides de l'Ess.-Oriza,** *préparés par un procédé nouveau, possèdent un degré de concentration et de suavité jusqu'alors inconnu. Ils sont renfermés, sous forme de* ***Crayons*** *ou* ***Pastilles,*** *dans des petits flacons ou cassolettes de tous genres qui sont très faciles à porter. Ces* ***Crayons-Parfums*** *ne s'évaporent pas et on peut les remplacer, dans leurs étuis, quand ils sont usés. — Ils ont l'immense avantage d'imprégner de leur odeur, sans les mouiller ni les détériorer, les objets soumis à leur contact.*

IL SUFFIT DE FROTTER LÉGÈREMENT POUR PARFUMER INSTANTANÉMENT

LA PEAU — LA BARBE — MOUCHOIRS — DENTELLES — ÉTOFFES — GANTS — FLEURS ARTIFICIELLES

et tous les Objets de Lingerie, de Papeterie, etc., etc.

DÉPOTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES PARFUMERIES DU MONDE | *Le Catalogue des Parfums, avec les prix, est envoyé FRANCO sur demande.*

TRAITEMENT CURATIF de la PHTHISIE PULMONAIRE et des Maladies chroniques des VOIES RESPIRATOIRES

Huile Créosotée — Vin Créosoté

**CRÉOSOTE VRAIE**

(Au Goudron de Hêtre) et à l'HUILE de FOIE de MORUE PURE

*Unique Récompense à l'Exposition Universelle de 1878*

**BOURGEAUD,** Pharmacien de 1re Classe, Fabricant de Capsules Molles, Fournisseur des Hôpitaux de Paris.

Nos Capsules (*Vin et Huile*) Créosotées, les seules expérimentées dans les Hôpitaux de Paris, par les Docteurs et Professeurs BOUCHARD, VULPIAN, POTAIN, BOUCHUT, etc., ont donné des résultats si concluants, dans les Maladies de *Poitrine* et des *Bronches, Toux, Catarrhes*, etc. que les célébrités médicales de France et de l'étranger les prescrivent exclusivement. LIRE LE PROSPECTUS.

*Comme garantie exiger sur chaque boîte ou bouteille l'étiquette à médaille et la Signature BOURGEAUD, Ex-Pharmacien des Hôpitaux de Paris.*

PARIS, 40, Rue de Rambuteau. — Dépositaire à OTTAWA : **D^r F. X. VALADE.**

VÉRITABLES GRAINS *de Santé* du docteur FRANCK

**APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS**

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'**ENGORGEMENT des INTESTINS,** telles que : ***Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau,*** etc.

TRÈS IMITÉS ET CONTREFAITS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot **VÉRITABLES**

*1f 50 la 1/2 boîte (50 grains) — 3 fr. la boîte (105 grains).* Notice dans chaque boîte.

*Québec :* D^r Ed. MORIN & C^ie ; — *Montréal :* LAVIOLETTE & NELSON.

ET PRINCIPALES PHARMACIES DU CANADA

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition du Havre 1887

**CORS AUX PIEDS**

CORICIDE RUSSE — CORICIDE RUSSE

*Durillons, Œils-de-Perdrix,* etc.

GUERISON CERTAINE

et sans douleur dans l'espace de 4 à 6 jours par le

**CORICIDE RUSSE**

Spécifique unique (Consulter le Prospectus).

Dépôt général : PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS

A *Ottawa :* D^r F. X. VALADE.

**GEORGE PHILBERT,**

**Peintre d'Enseignes et de Maisons**

DECORATEUR DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER, ETC.

PEINTURES A FRESQUES ET DESSINS D'ORNEMENTS DE TOUT GENRE.

**30,000 ROULEAUX DE TAPISSERIE**

VIENNENT D'ETRE REÇUS.

Ouvrage exécuté avec promptitude et fait dans les derniers goûts.

**Coin des rues Dalhousie et St Patrice**

**VOITURES D'ENFANTS**

de toutes descriptions à la SALLE DES VARIÉTÉS et MAGASIN de FOURNITURES pour MAISONS.

534 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN.

CHAUSSURES
CHAUSSURES
CHAUSSURES

C'est en allant vous faire Chausser au No. 229, rue Dalhousie que vous aurez une bonne paire de Chaussures faite juste a votre pied et d'une bonne durabilité. Chaussures d'hommes, de Dames, d'Enfants, etc. etc.

**NAPOLEON CANTIN**
No 229 RUE DALHOUSIE

**Ecurie de louage d'Ottawa.**

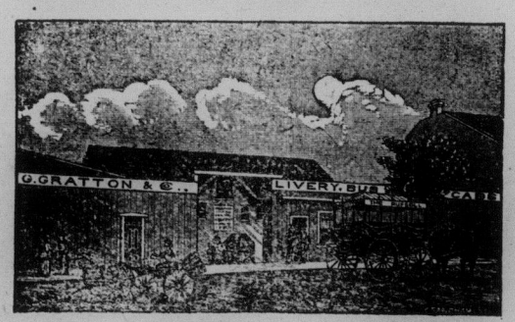


**G. GRATTON, - - Proprietaire**

68, Rue Queen, Ottawa.

P. S.—Communication téléphonique (Wallace & Bell) Tous ordres exécutés promptement.

## Les cent sous de l'avocat

Alors, je suis venu vous demander combien de temps on peut encore me faire aller comme ça.

Immédiatement, je rassemblai mes souvenirs du code pénal et d'instruction criminelle. Article 635. Oui c'est bien ça. Si je regardais dans mon code. Ma foi, non. Je n'aurais pas l'air d'être sûr de ma mémoire. D'ailleurs, je sais l'article par cœur.

Et alors d'une voix assurée :

—Quel jour a eu lieu l'événement ?

—La nuit du 28 février 1848.

—Eh bien, le 28 février 1858, aucun magistrat français n'aura le droit de vous demander compte de l'emploi de votre temps pendant cette nuit. Etes-vous satisfait ?

—Bon ! me dis-je à part moi. Le drôle veut savoir quand il pourra bénéficier de la prescription acquise aux faits qualifiés de crimes.

—Ma fine, non, riposta Guérin, après avoir compté sur ses doigts. Neuf ans, c'est encore rudement long à attendre pour un homme qui n'a rien à se reprocher.

Puis, tirant péniblement de son gousset une pièce de cent sous, cette même pièce que vous voyez sous le globe, il la posa justement sur mon code que j'avais tenu fermé et tourna les talons.

Neuf ans s'écoulèrent. Pendant ce temps, j'avais fait mon chemin au barreau, plaidant au civil, car les lauriers de la cour d'assises ne m'attiraient pas. Mon cabinet prospérait, j'étais devenu maire de cette ville et je ne songeais plus guère à mon premier client, quand, un beau matin, je reçus la carte d'un nouveau substitut nommé près de notre tribunal. Je tressaillis en lisant le nom inscrit sur la carte. C'était celui du sous-préfet disparu en 1848. J'allai aux renseignements et j'appris que M. Munoir était son fils.

J'appris aussi que le nouveau substitut était venu dans notre ville avec l'idée fixe de percer le mystère qui enveloppait la mort de son père.

Ayant eu à choisir entre divers parquets il s'était fait nommer ici précisément pour diriger une enquête personnelle. L'examen du dossier fit bientôt naître dans son esprit des doutes que plus tard de sérieux indices confirmèrent. Dès les premiers jours de mars 1858, Guérin, qui avait vécu pauvrement jusque-là, avait montré des pièces d'or au cabaret en parlant vaguement d'héritage. De plus, il était en pourparlers pour l'achat d'une campagne. Plus de doute, rassuré par l'échéance de la prescription, le drôle levait le masque.

Enfin, dernier incident décisif, la femme Guérin avait quitté brusquement son mari un matin à la suite d'une scène suivie de coups, et elle avait clabaudé sur le port. Appelée chez M. Munoir et pressée de questions, elle avoua tout. Guérin lui avait confessé son crime. Dans la nuit du 18 février 1848 il avait terrassé, étranglé et jeté à l'eau le sous préfet après l'avoir dépouillé de son portefeuille. La femme de Guérin désigna même la cachette où se trouvait l'argent volé.

Je venais d'apprendre tous ces détails lorsqu'un beau matin de juin, je reçus de M. Munoir un billet m'invitant à passer au parquet. C'était comme maire que j'étais convoqué et le magistrat ajoutait que mon intervention pouvait être nécessaire, l'affaire étant sérieuse.

J'arrive en hâte. Je serre la main au substitut. Avant que j'aie le temps de m'asseoir, une porte s'ouvre, Guérin paraît. Il jette un coup d'œil défiant sur le magistrat, mais il semble se rassurer en me voyant :

—Paraît, monsieur, dit-il au substitut, que vous avez à me causer. C'est peut-être ben pour cette batterie avec ma femme. Je vais vous dire. C'est.....

—Assez, répliqua M. Munoir, l'interrompant.

Et alors, d'une voix calme, nullement théâtrale, sans bouger d'une semelle, sans un geste, regardant fixement le pêcheur :

—Guérin, dit-il, vous avez assassiné mon père.

Cette bétise ! exclama le misérable. Si on peut dire ! Il est ben mort tout seul votre pauvre papa, allez.

—Vous mentez. Vous l'avez tué et volé !

—Allons donc ! qui est-ce qui vous a dit ça ?

—Gendarmes, faites entrer la femme Guérin.

A la vue de sa femme, le coquin comprit qu'elle avait parlé.

—Canaille ! siffla-t-il entre ses dents serrées. T'as donc pas peur que je te rattrape !

La femme ne sourcilla pas.

(*A continuer*)